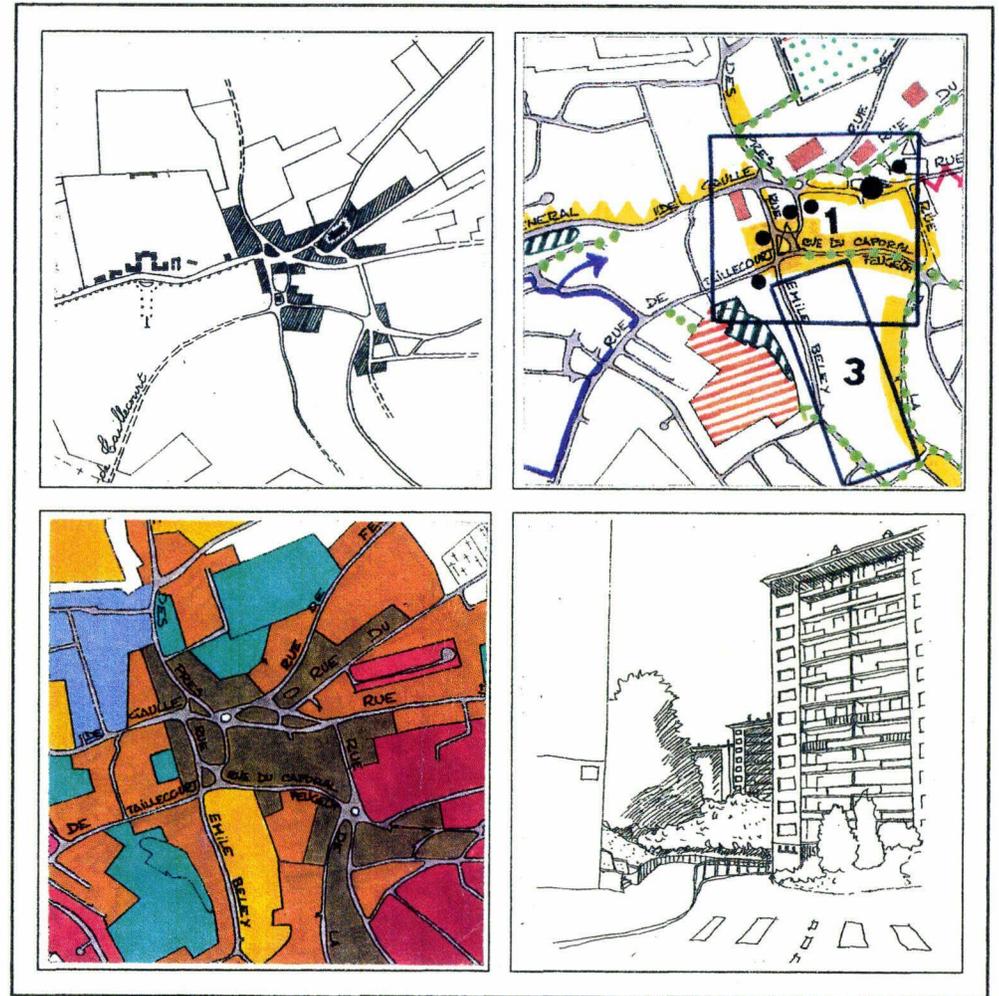


RAPPORT DE SYNTHÈSE



 **AGENCE D'URBANISME
ET DE DEVELOPPEMENT
du Pays de Montbéliard**

N° Inventaire : 144
Cote : UAB 020



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	3	
Enjeux de l'Etude et méthodologie		
Première partie :		
DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL ET URBAIN	5 - 29	
A - Etupes dans DUPM et son canton	6 - 7	
B - Historique de l'évolution urbaine	8 - 11	
C - Site - relief - paysage	12 - 13	
D - Occupation des sols	14 - 15	
E - Typologie architecturale et urbaine	16 - 23	
F - Localisation des équipements, activités et services	24 - 25	
G- Le foncier	26 - 27	
H - Synthèse du diagnostic architectural et urbain	28 - 29	
Deuxième partie :		
DIAGNOSTIC SOCIAL ET ECONOMIQUE	31 - 77	
A - Quelques données de cadrage et de dénombrement relatives à la population	32 - 47	
1 - Evolution démographique		
2 - La place d'Etupes dans le canton		
3 - La place d'Etupes dans le DUPM		
4 - Age de la population		
5 - Mouvements naturels et migrations		
		6 - Les étrangers
		7 - Analyse par îlot
		8 - Les ménages
		B - Vie sociale et économique
		1 - Quelques données sur la vie économique
		2 - Les associations
		3 - Les équipements publics
		4 - Les entreprises
		5 - Analyse du questionnaire
		Troisième partie :
		ÉLÉMENT DE RÉFLEXION POUR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
		79- 91
		A - Estimation quantitative
		81
		B - Evolution pressentie de la population
		83
		C - Evolution de la circulation et opportunité d'un plan de circulation
		85
		D - Perspectives de développement et d'apport de population
		87 - 89
		E - Les sites d'implantation et de développement
		91
		Quatrième partie :
		PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR
		93 - 99
		Cinquième partie :
		PROGRAMMATION DES ACTIONS
		101 - 118

AVANT PROPOS

ENJEUX DE L'ÉTUDE :

La Municipalité d'ETUPES souhaite mener une réflexion sur le devenir de la Commune, afin de mieux préfigurer et gérer l'évolution de celle-ci.

Les grands axes de réflexion des élus sont :

- ETUPES, qui possède un complexe économique important sur son territoire, doit pouvoir en gérer toutes les retombées.
- la ville souhaite retrouver dans un premier temps son seuil de 5000 habitants qui correspond à son niveau actuel d'équipements et de services.
- ETUPES, chef-lieu de canton, doit assumer pleinement sa vocation.
- Enfin, les élus souhaitent pouvoir élaborer et se référer à des grandes directives d'aménagement, du court au long terme, afin de programmer et d'évaluer financièrement les opérations d'aménagement.

Pour cela, la Municipalité a confié à l'Agence d'Urbanisme et de Développement une mission d'étude qui devra dresser, dans un premier temps, un diagnostic et, dans un deuxième temps, proposer un Schéma Directeur de Développement.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE :

Le moyen de base, ou groupe de pilotage, est constitué par les représentants de la ville et les techniciens de l'Agence. Selon les thèmes, il est élargi à des compétences complémentaires.

L'étude s'organise ainsi :

- la première partie présente le diagnostic urbain et architectural de la Commune. Il s'agit, à travers la connaissance de l'évolution historique, de la lecture urbaine de la ville - *paysage, typologie architecturale, localisation des équipements, par exemple* - de mieux saisir les principes qui ont généré l'organisation spatiale actuelle.

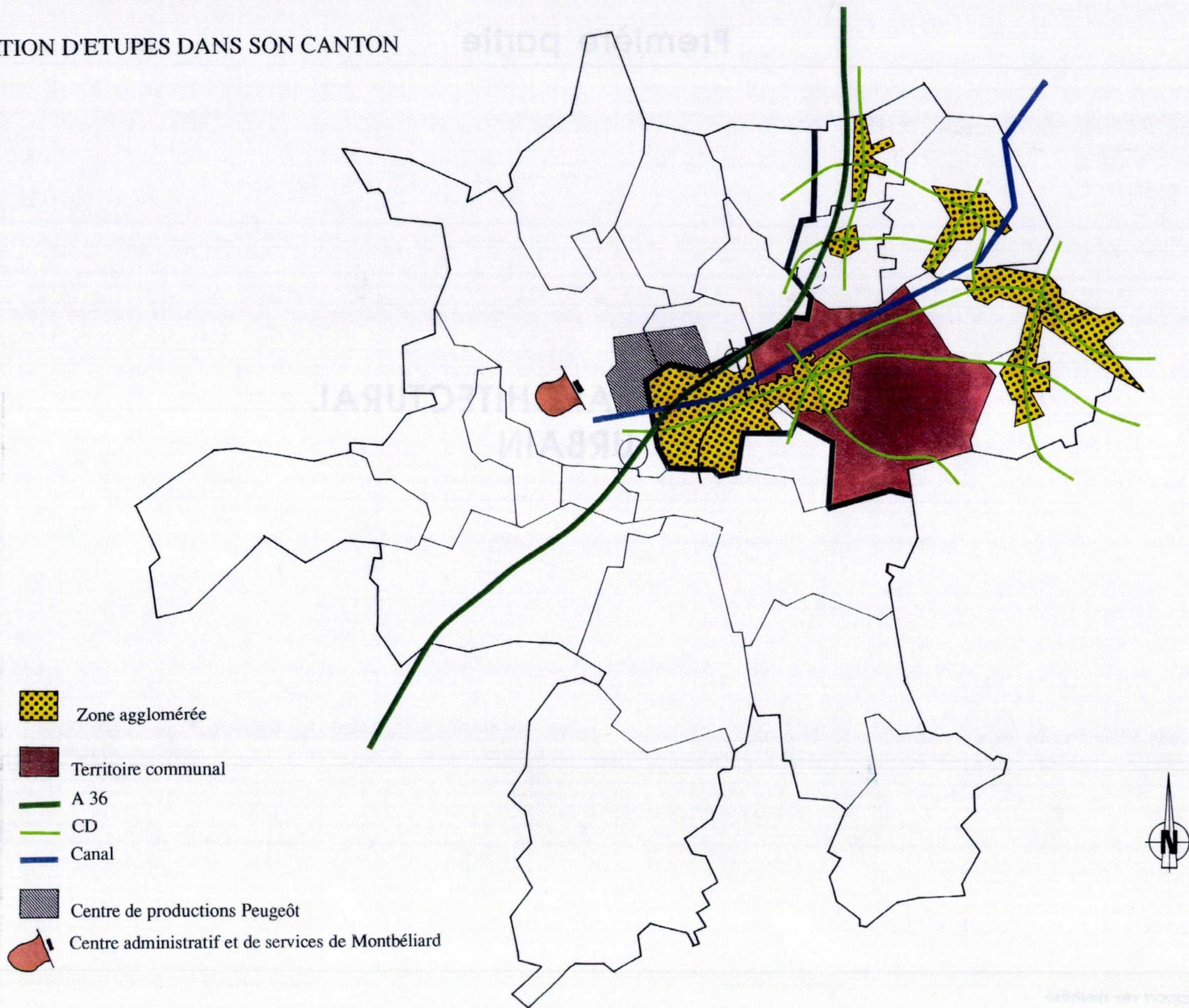
Le diagnostic devra permettre de faire émerger les lieux potentiels de projets, d'en esquisser les nouvelles formes urbaines, de formaliser le devenir d'ETUPES, à moyen et long terme.

La deuxième partie portera sur le diagnostic socio-économique d'ETUPES, afin de connaître sa population, sa composition socio-professionnelle, ses activités, ses loisirs, son habitat. La situation de l'emploi, du chômage, des entreprises, des équipements et services publics, donnera une image de la santé socio-économique de la Commune, en la situant dans des contextes de réflexion plus larges, comme le District Urbain du Pays de MONTBELIARD, la Franche-Comté, parfois l'ensemble du territoire national.

Chaque partie du diagnostic fera l'objet d'une synthèse. Ces synthèses devront permettre de dresser un bilan global, de proposer des pistes de réflexion pour le devenir d'ETUPES, concrétisées par un Schéma Directeur de Développement, qui fait l'objet de la troisième partie.

**DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL
ET URBAIN**

SITUATION D'ETUPES DANS SON CANTON



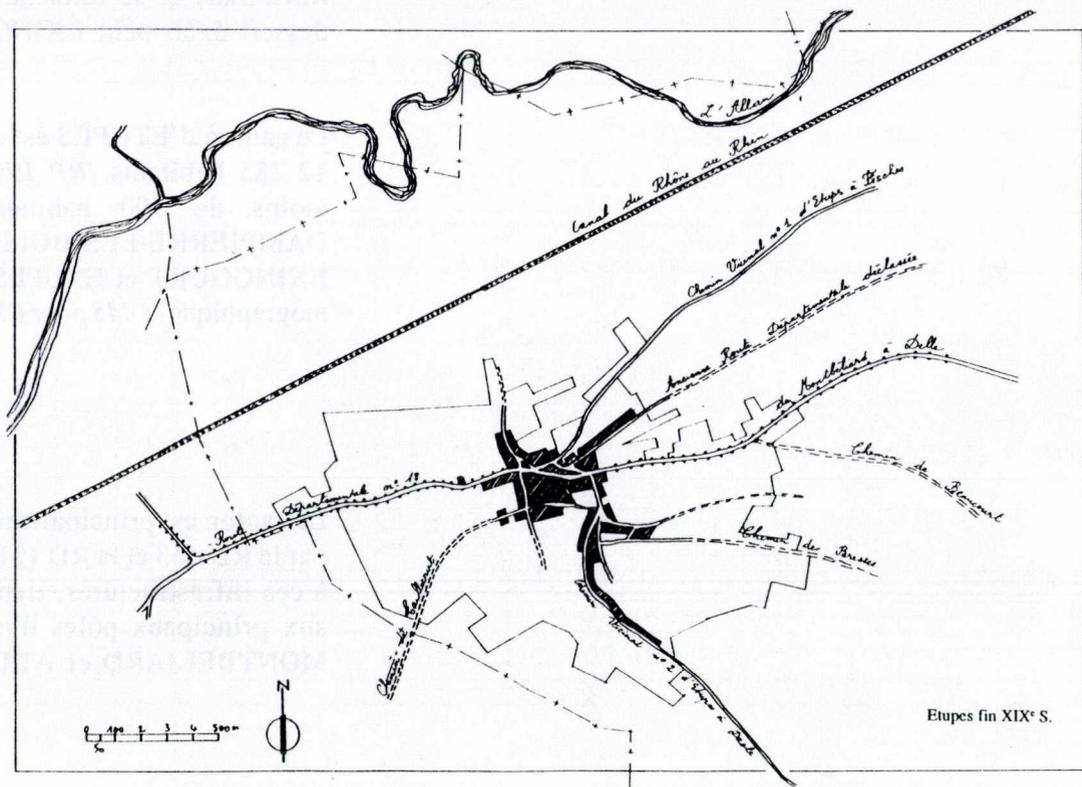
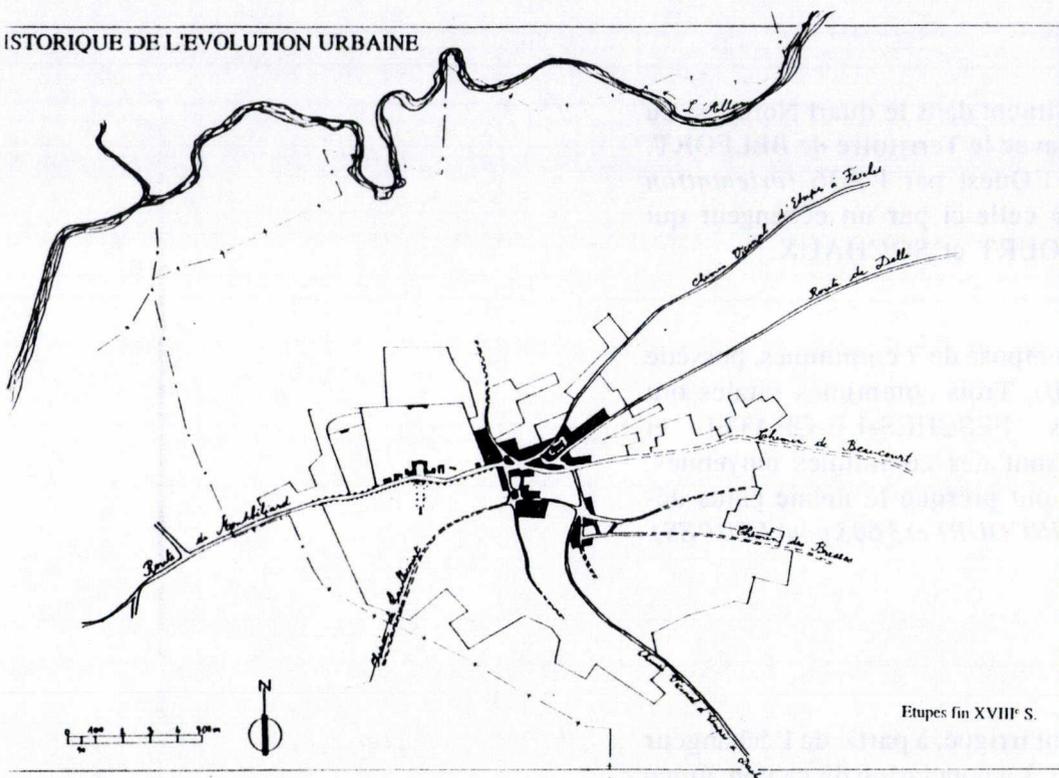
A - Etupes dans le District Urbain du Pays de Montbéliard et son canton

ETUPES et son canton se situent dans le quart Nord-Est du D.U.P.M. Il est limitrophe avec le Territoire de BELFORT. Le canton est tangenté à l'Ouest par l'A36 (*orientation Nord-Sud*) et se rattache à celle-ci par un échangeur qui dessert également EXINCOURT et SOCHAUX.

Le canton d'ETUPES est composé de 7 communes, possède 12 285 habitants (*RP 1990*). Trois communes rurales ont moins de 700 habitants. FESCHES-LE-CHATEL et DAMPIERRE-LES-BOIS sont des communes moyennes. EXINCOURT et ETUPES ont presque le même poids démographique (*3 445 pour EXINCOURT et 3 603 pour ETUPES*).

Le canton est principalement irrigué, à partir de l'échangeur par la RD 463 et la RD 121E. La population du canton, grâce à ces infrastructures, transite par ETUPES pour se rendre aux principaux pôles d'emplois du District, SOCHAUX, MONTBELIARD et AUDINCOURT.

HISTORIQUE DE L'EVOLUTION URBAINE



B - Historique de l'évolution urbaine

Il s'agit de comprendre l'évolution du tissu urbain, afin de maîtriser l'organisation spatiale de la ville de demain.

On identifiera les différentes époques d'implantation du bâti, et les raisons (*techniques, politiques, religieuses*) du choix des implantations.

LES LOGIQUES D'IMPLANTATION :

- L'axe viaire principal n'a pas toujours été composé de l'actuelle rue du Général de Gaulle et rue de Dampierre. Jusqu'au début du XIX^e siècle, la route de Montbéliard à Delle empruntait dans sa deuxième moitié l'actuelle rue du Grand Chemin, ce qui explique l'implantation de la mairie et le bâti ancien de ce secteur.
- Les premiers sites industriels se sont implantés au débouché de la vallée de la Charme, l'eau de ce ruisseau était utilisée pour les moulins, la papeterie.... Ces industries ont cédé la place à celles que nous connaissons en centre-ville, actuellement.
- L'urbanisation du XIX^e siècle s'est poursuivie dans le centre et vers le sud, le long de la route de Dasle ; l'ancien site du Château, qui comprenait aussi le site de la Montagne, ne s'est urbanisé que pendant la deuxième partie du XX^e siècle ; de même les coteaux au Sud-Ouest bien ensoleillés, avec vue sur la vallée, ont été le site d'implantation privilégié des maisons individuelles.

- La réalisation du canal du Rhône au Rhin au début du XIX^e siècle a coupé le ban communal en deux, isolant la vallée de l'Allan du site bâti, changeant les conditions d'irrigation des sols cultivables et leurs usages (*prés et élevage, puis introduction de culture de céréales, légumes, etc...*).
- L'industrialisation du XX^e siècle entraîne la création de nouvelles infrastructures, en particulier, l'accès par l'Autoroute et le développement dans la plaine de l'Allan, jusqu'alors non urbanisée, de la Zone Industrielle.

L'évolution urbaine s'est faite par opportunité foncière (*en particulier la parcelle de l'ancien site du Château*), le long des voies de communication, ou en raison de contraintes techniques spécifiques (*besoin d'eau pour les industries*). On constate que la désaffectation de certaines voies ne jouant plus leur rôle de communication a entraîné l'arrêt de l'urbanisation (*rue du Grand Chemin*) ; par contre, les coteaux composés de vergers et de prés, sillonnés par les chemins ruraux ont été rapidement urbanisés (*quand leur alimentation en eau potable a été possible...*). Le XX^e siècle a permis également l'urbanisation de certains secteurs, comme le lotissement de l'Étang et la Zone Industrielle, auparavant inconstructibles (*présence de l'eau, terrains inondables, terres agricoles, etc...*).

Fin XVIII^e siècle :

ETUPES est installée dans la vallée de l'Allan, sur la route de Montbéliard à Delle.

Le Château fut construit en 1770 et les bâtiments furent rasés en 1801. Seul subsista le bâtiment de la ferme.

ETUPES, village agricole, n'était constitué que d'une poignée de maisons au débouché de la vallée de la Charme.

Fin XIX^e siècle :

Le canal du Rhône au Rhin est livré à la navigation en 1832 ; il isole le village de la plaine de l'Allan et de ses terres cultivables. Une nouvelle route départementale se crée, d'ETUPES à DAMPIERRE, et l'ancienne route de DELLE est déclassée.

Le noyau d'urbanisation se densifie, en particulier, le long du chemin menant à DASLE.

Vers 1958 :

Les bâtiments du poste de redistribution E.D.F. et les lignes électriques sont installés en 1952.

Les lotissements d'habitat individuel se développent, en particulier, celui du Château (*sur l'exact emplacement de l'ancien site du Château*). D'autres se créent à l'Est, sur les coteaux qui dominent le centre ancien.

Fin XX^e siècle :

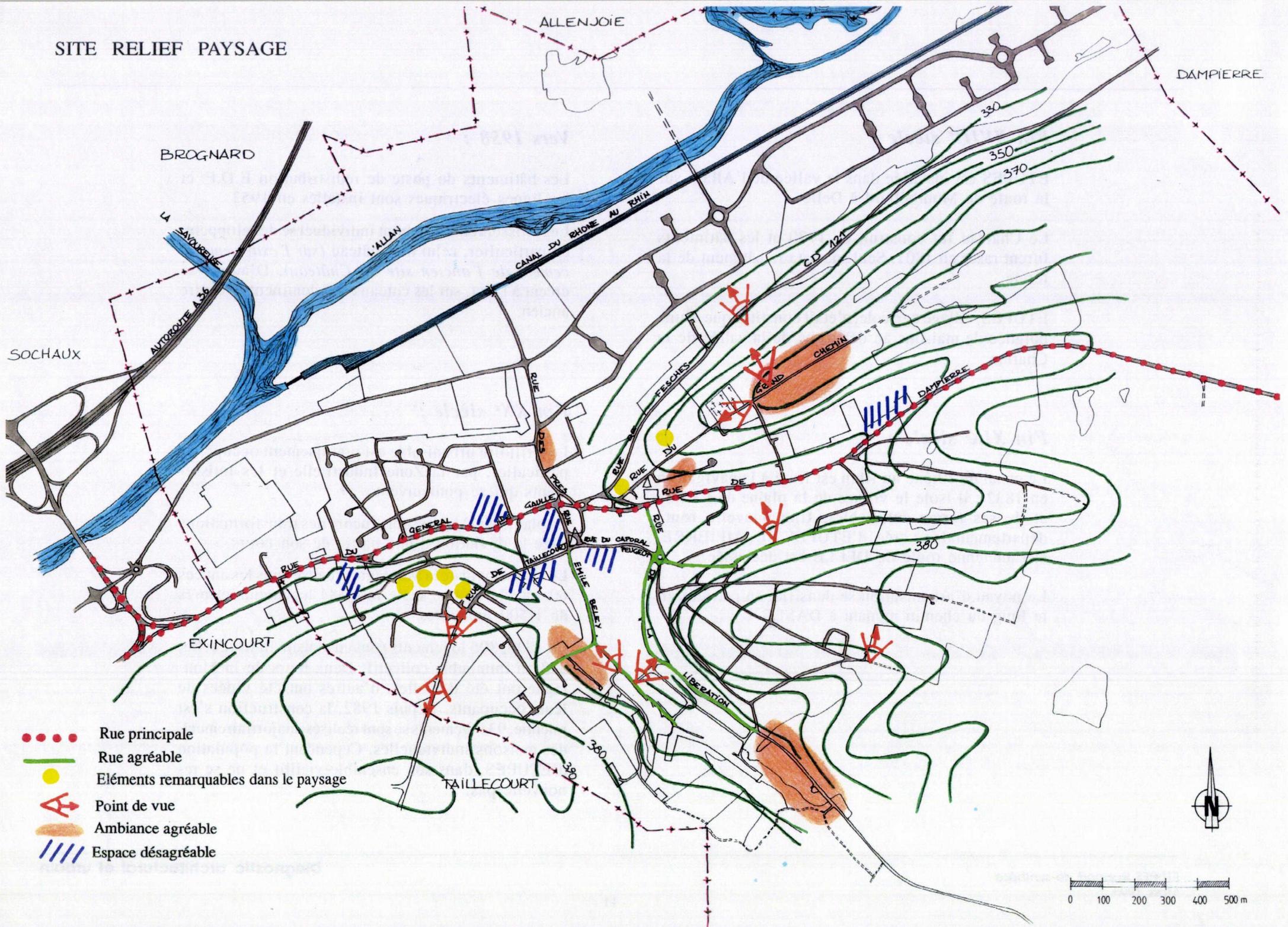
Le territoire urbanisable est pratiquement occupé, en particulier, par la Zone Industrielle et les lotissements qui se poursuivent.

La plaine de l'Allan subit encore des transformations avec la déviation d'une partie de son cours.

Le lotissement de la Montagne, réalisé dans les années 60, amène en une seule fois 584 logements et près de 1 500 locataires.

En 1990, 806 logements sont en maison individuelle, 423 en immeuble collectif. Deux tours de la Montagne ont été démolies, d'autres ont été vidées de leurs occupants. Depuis 1982, la construction s'est ralentie, 93 logements se sont réalisés, majoritairement, des maisons individuelles. Cependant la population d'ETUPES, dans son ensemble vieillit et ne se renouvelle pas.

SITE RELIEF PAYSAGE

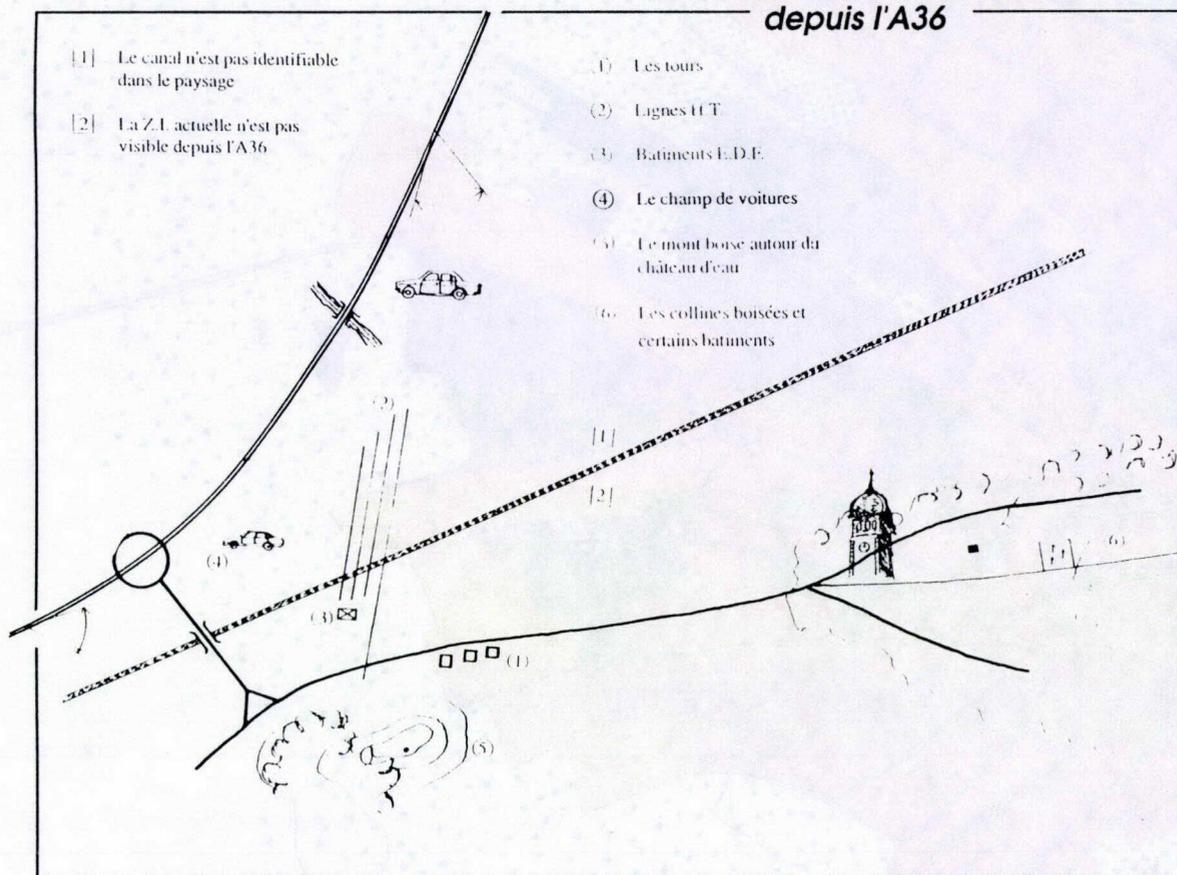


- Rue principale
- Rue agréable
- Éléments remarquables dans le paysage
- ↗ Point de vue
- Ambiance agréable
- /// Espace désagréable



C - Site, relief, paysage

Lecture du site d'Etupes depuis l'A36



Le bâti de la Montagne est le véritable repère visuel, quel que soit l'endroit où l'on se trouve -de la cour du Château à MONTBELIARD par exemple-. Le mont boisé autour du château d'eau, situé à l'arrière de la Montagne (*sur le territoire d'EXINCOURT*) s'impose cependant dans la lecture lointaine du site d'ETUPES.

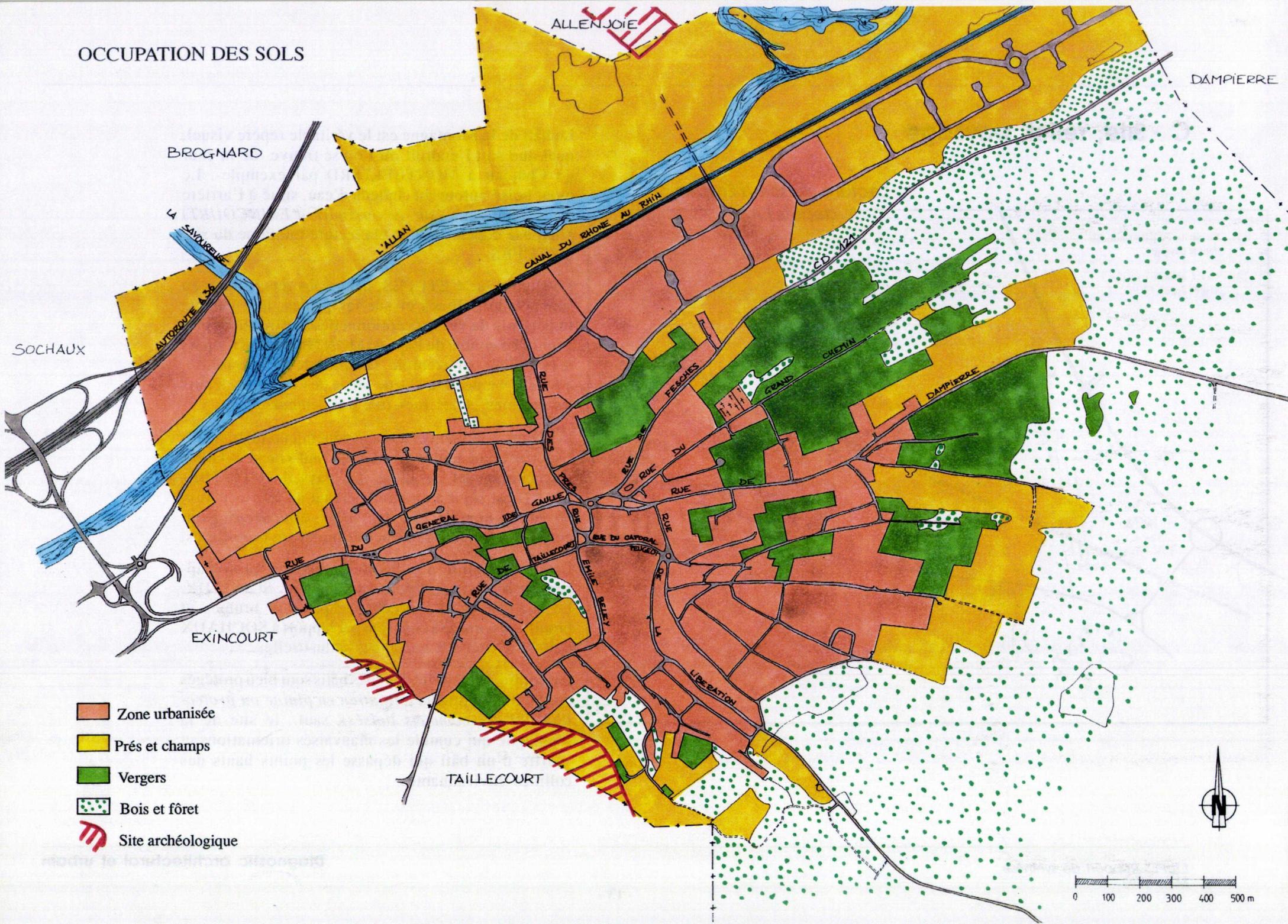
De l'intérieur d'ETUPES, depuis les rues situées en sommet de collines et sur les pentes, une gamme importante de vues exceptionnelles s'offre au promeneur : l'ensemble du Pays de MONTBELIARD depuis le cimetière par exemple, la vallée de la Savoureuse, l'Aire Urbaine et la « ligne bleue des Vosges » depuis les collines et les rues des lotissements.

Les vents dominants viennent généralement du Nord-Est et Est amenant le froid et du Sud-Ouest et Ouest s'accompagnant de pluie. Le Pays de MONTBELIARD est sujet à un micro-climat dû à sa situation en vallée humide (*Doubs, Allan, Savoureuse*) qui entraîne souvent la présence de brumes et brouillards.

La concentration d'industries provoque aussi l'apparition d'un « fog artificiel » au-dessus de SOCHAUX. Le site d'ETUPES n'échappe pas aux brumes et brouillards, mais sa situation par rapport à SOCHAUX doit lui éviter les nuisances industrielles.

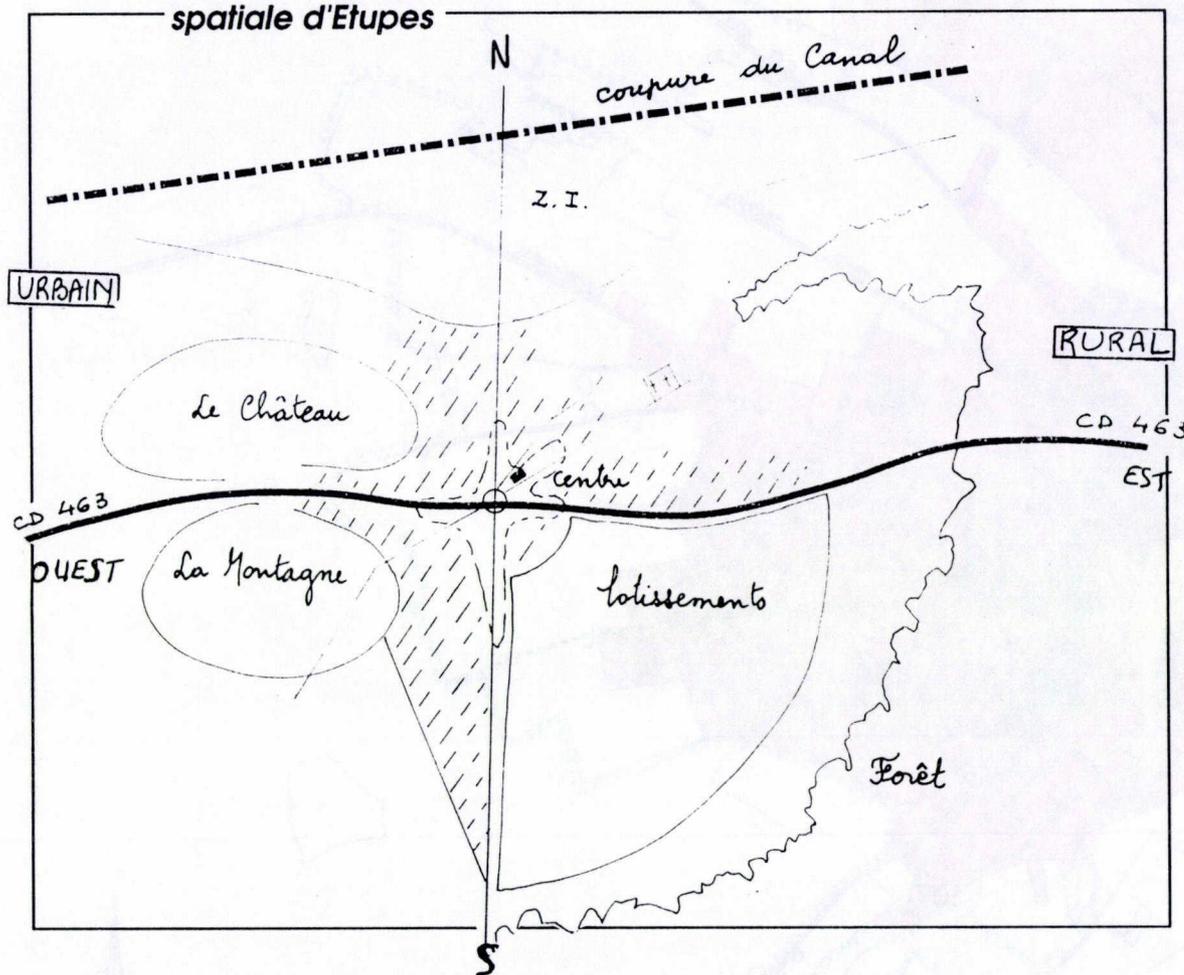
Par contre, la majorité des sites bâtis sont bien protégés des vents dominants (*situation en plaine ou protection par les sommets boisés*), sauf le site de la Montagne qui cumule les mauvaises orientations et souffre d'un bâti qui dépasse les points hauts des collines environnantes.

OCCUPATION DES SOLS



D - Occupation des sols

Synthèse de l'organisation spatiale d'Etupes



La superficie totale du territoire communal est de 987 ha. La majeure partie est occupée par la forêt, constituant la partie Est de la Commune.

Le site urbain lui-même est peu dense (*densité : 365 habitants/km²*) * et les espaces libres sont souvent des vergers ou des prés. Ils composent un paysage remarquable à ETUPES par l'entrelacs des maisons et des vergers ; le bâti est toujours adossé à un fond arboré.

Le site d'ETUPES se caractérise par son relief de vallées et collines ; il y a une dénivellation de 70 m entre la plaine de l'Allan et les points hauts des collines ; celles-ci, boisées ou recouvertes de vergers, dominant nettement le site bâti ancien à l'exception du bâti de la Montagne.

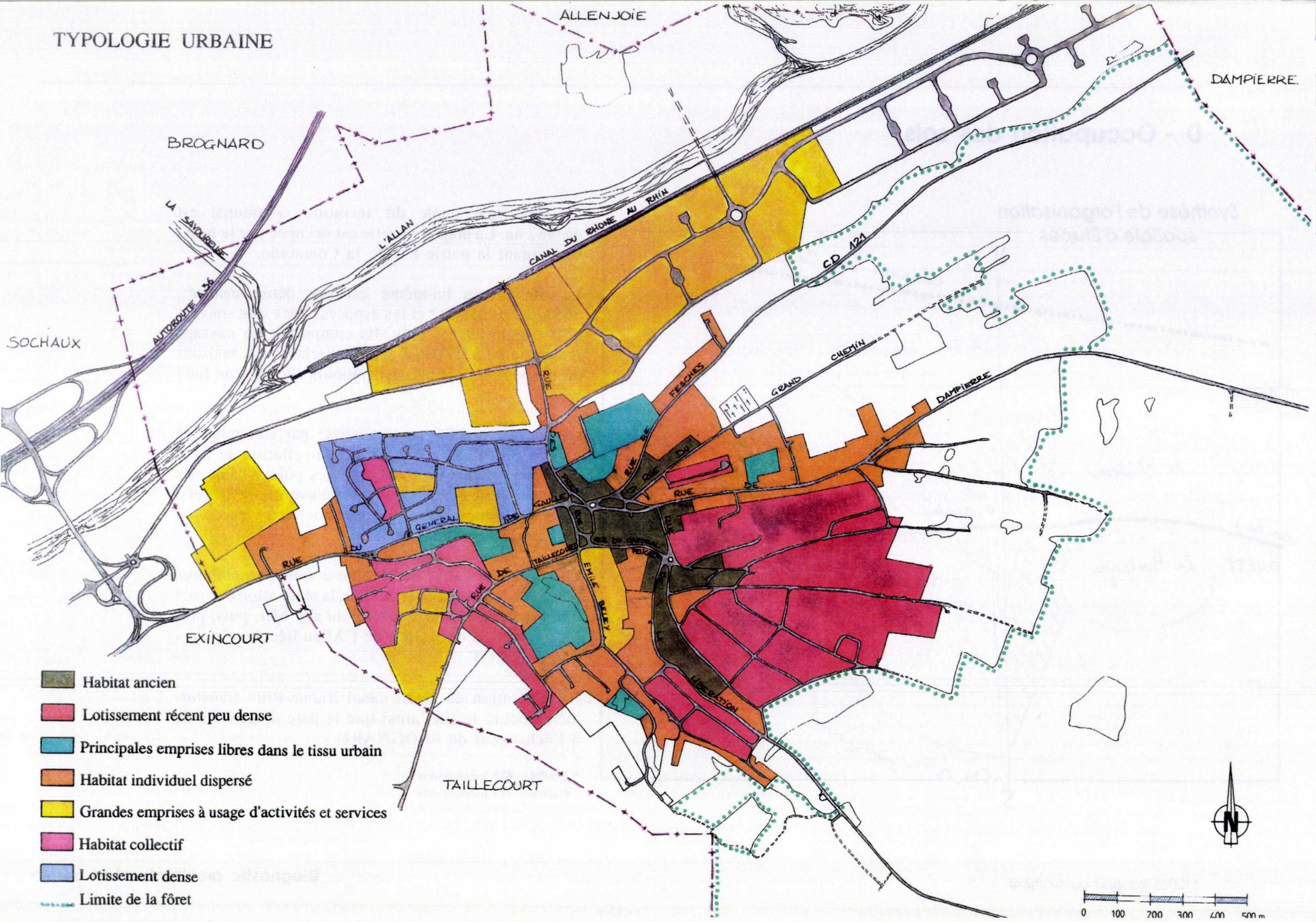
Le site de la vallée de l'Allan a subi de nombreux bouleversements, en particulier, la réalisation du canal qui a isolé la plaine naturelle du site bâti, puis, plus récemment, la dérivation de l'Allan liée aux travaux de PEUGEOT.

La réalisation du grand canal Rhône-Rhin transformera encore le site, ainsi que le parc d'activités lié à l'échangeur de BROGNARD.

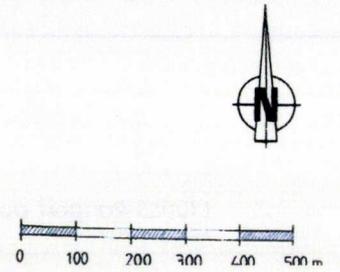
* DUPM : 825 habitants/km²

Canton : 343 habitants/km²

TYPOLOGIE URBAINE



- Habitat ancien
- Lotissement récent peu dense
- Principales emprises libres dans le tissu urbain
- Habitat individuel dispersé
- Grandes emprises à usage d'activités et services
- Habitat collectif
- Lotissement dense
- Limite de la forêt



E - Typologie architecturale et urbaine

1- Organisation générale

Le centre ancien, très réduit, comporte un peu d'habitat groupé et quelques anciens bâtiments de fermes isolées.

Les bâtiments les plus anciens sont ceux situés au carrefour des rues Général de Gaulle et de Fesches, ainsi que les bâtiments de la rue de la Libération.

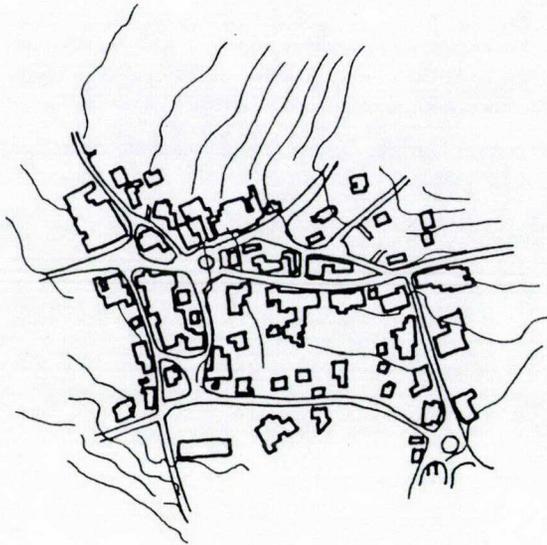
Schématiquement, le reste de l'urbanisation est constitué :

- à l'Est, de lotissements peu denses, avec de grandes parcelles et de grandes maisons, dans le site le plus agréable du village, sur les coteaux boisés.
- à l'Ouest, de lotissements plus denses comme le lotissement du Château (*terrain légèrement en pente, petites parcelles, même modèle de maisons*) et les logements collectifs de la Montagne (*pente escarpée orientée au Nord, habitat de tours et de barres*).

Quelques grandes emprises foncières sont insérées dans le tissu urbain et correspondent, soit à des équipements publics, soit à des sites industriels.

Typologie architecturale et urbaine

Le centre ancien



2 - *Quelques typologies architecturales et urbaines*

L'architecture et l'implantation du bâtiment reflètent les données économiques, sociales, spirituelles d'une époque.

Chaque époque a donc produit des formes urbaines et quatre formes sont ici illustrées :

a) Le centre ancien (économie rurale)

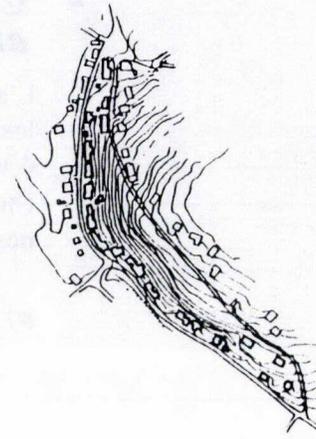
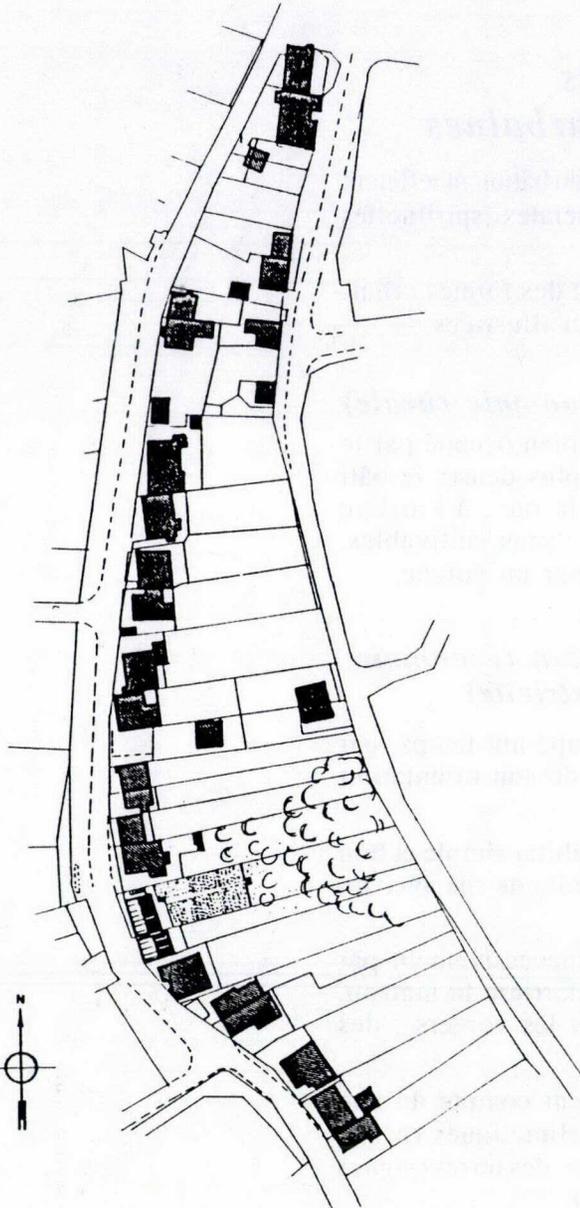
Un parcellaire irrégulier, bien occupé par le bâti, de l'habitat groupé plus dense, le bâti en limite de parcelle sur la rue ; à l'arrière les prés, les vergers, les terres cultivables, auxquels on avait accès par un porche.

b) La rue de la Libération (économie mixte rurale et industrielle)

- site très intéressant occupé un temps par des vignes en raison de son orientation et ensoleillement
- de petites maisons, un habitat simple et bon marché, implanté en limite de rue avec un petit jardin de devant
- la colline est occupée successivement par le jardin potager juste derrière la maison, puis en partie haute par les vergers ; des escaliers y conduisent
- une implantation qui tient compte du site (*relief*) des conditions climatiques (*ensoleillement*) et de l'usage des terres (*vignes puis jardins et vergers*).

Typologie architecturale et urbaine

La rue de la libération



Inscription dans le site



A.U.D. / 11.91

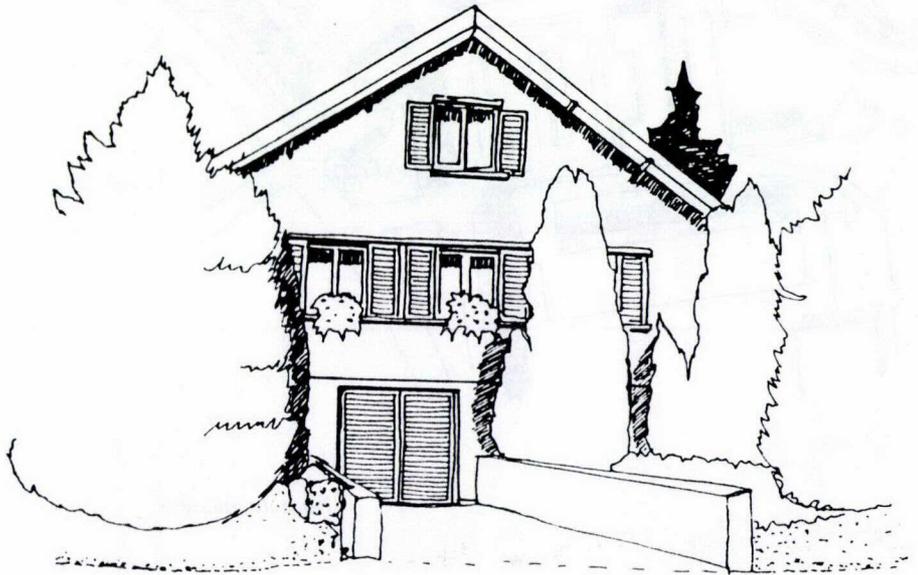
Plan de masse

Typologie architecturale et urbaine

Le lotissement du château



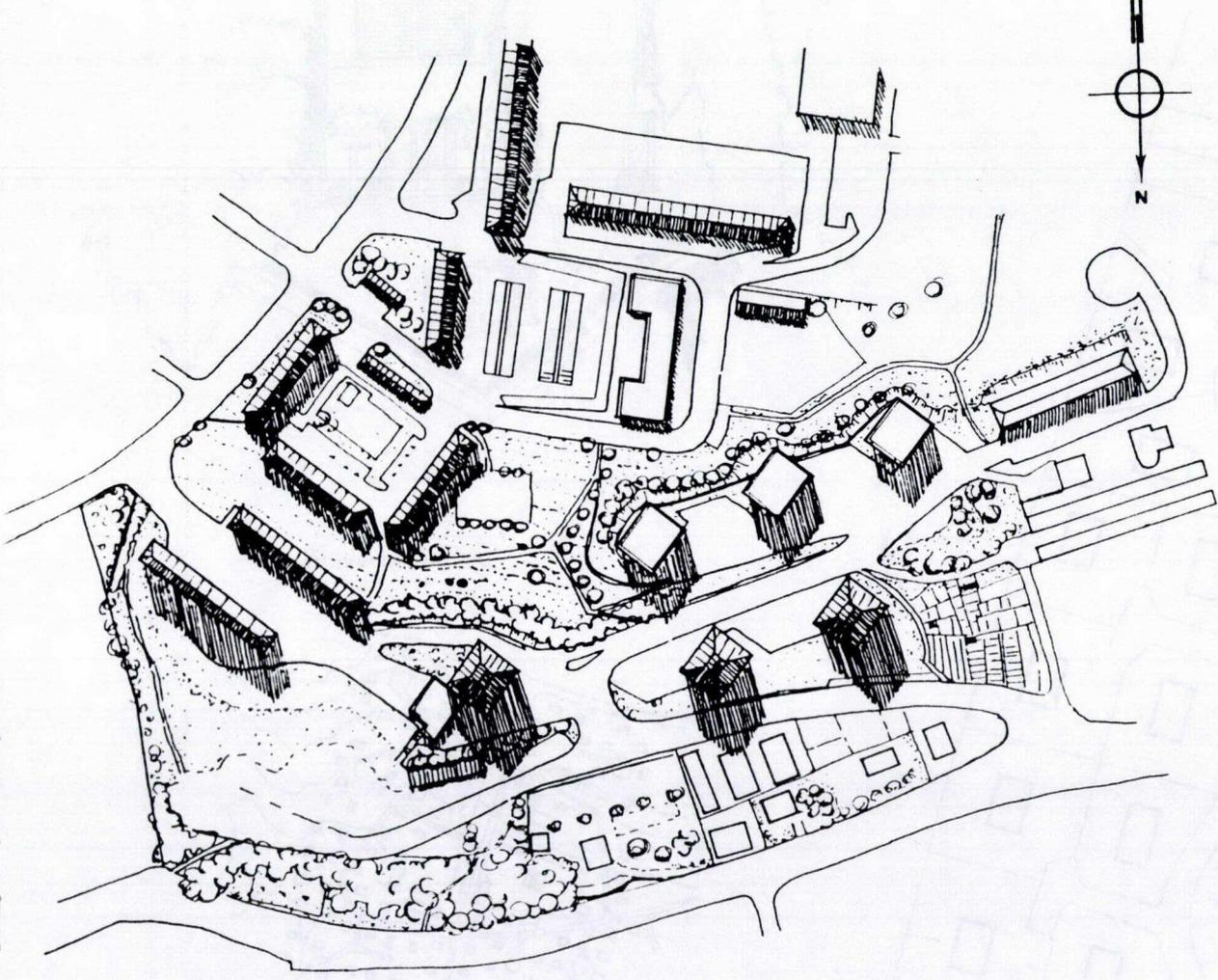
Inscription dans le site -



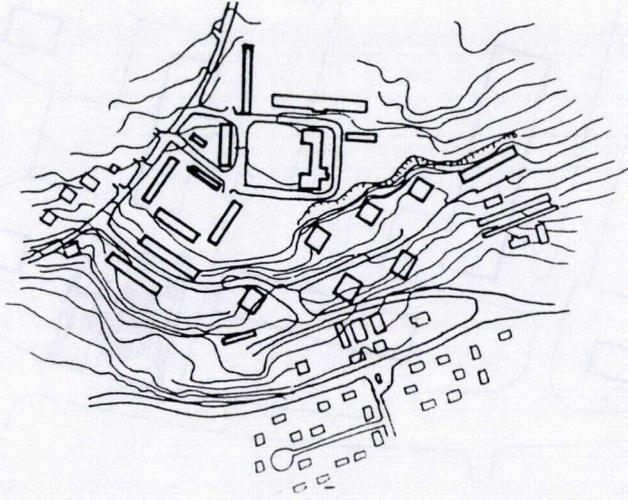
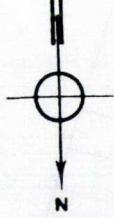
Plan de masse -



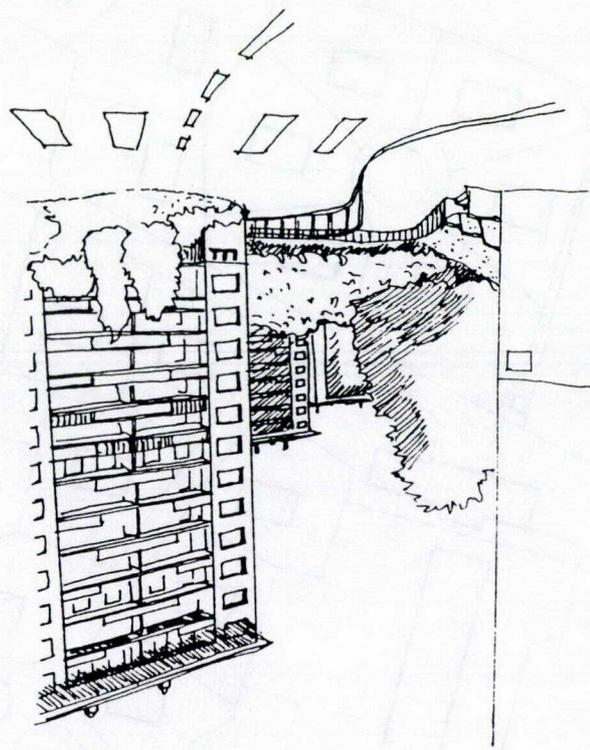
Typologie architecturale et urbaine
La Montagne



Plan de masse -



Inscription dans le site -



**c) Le lotissement du Château
(économie moderne)**

Le lotissement s'est implanté sur l'ancien site du Château de la fin du XVIII^e siècle. Ses limites correspondent à l'ancien parcellaire que constituait le bâti et les jardins. Plus aucune trace n'existe de l'organisation spatiale de cette ancienne parcelle.

Le lotissement du Château est un exemple de lotissement des années 50-60 : répondre à la demande de logements par un lotissement type :

- un maillage de rues complexe mais sans hiérarchie : pas de rue principale, des rues en courbe, étroites, beaucoup de voies en impasse
- des petites parcelles de taille semblable occupées par le même modèle de maison.

Le temps a « bonifié » l'aspect général du lotissement par la présence de verdure dans chaque parcelle (*arbres, haies*) et la personnalisation des maisons. Reste un problème de repère, d'identification, de manque d'espaces piétons et publics.

d) La Montagne (boom économique)

Fin des années 60 : sous la pression constante de la demande en logements, liée au développement économique de PEUGEOT, on réalise... des lotissements empilés.

On ignore la nature du site qui est remodelé pour implanter les tours. On ne tient pas compte de la climatologie (*vents et ensoleillement*) ni des problèmes d'accès à ce nouveau quartier et de sa future relation avec la ville.

Ce quartier doit son implantation sans doute à une opportunité foncière, un terrain d'un seul tenant et assez grand pour accueillir l'opération.

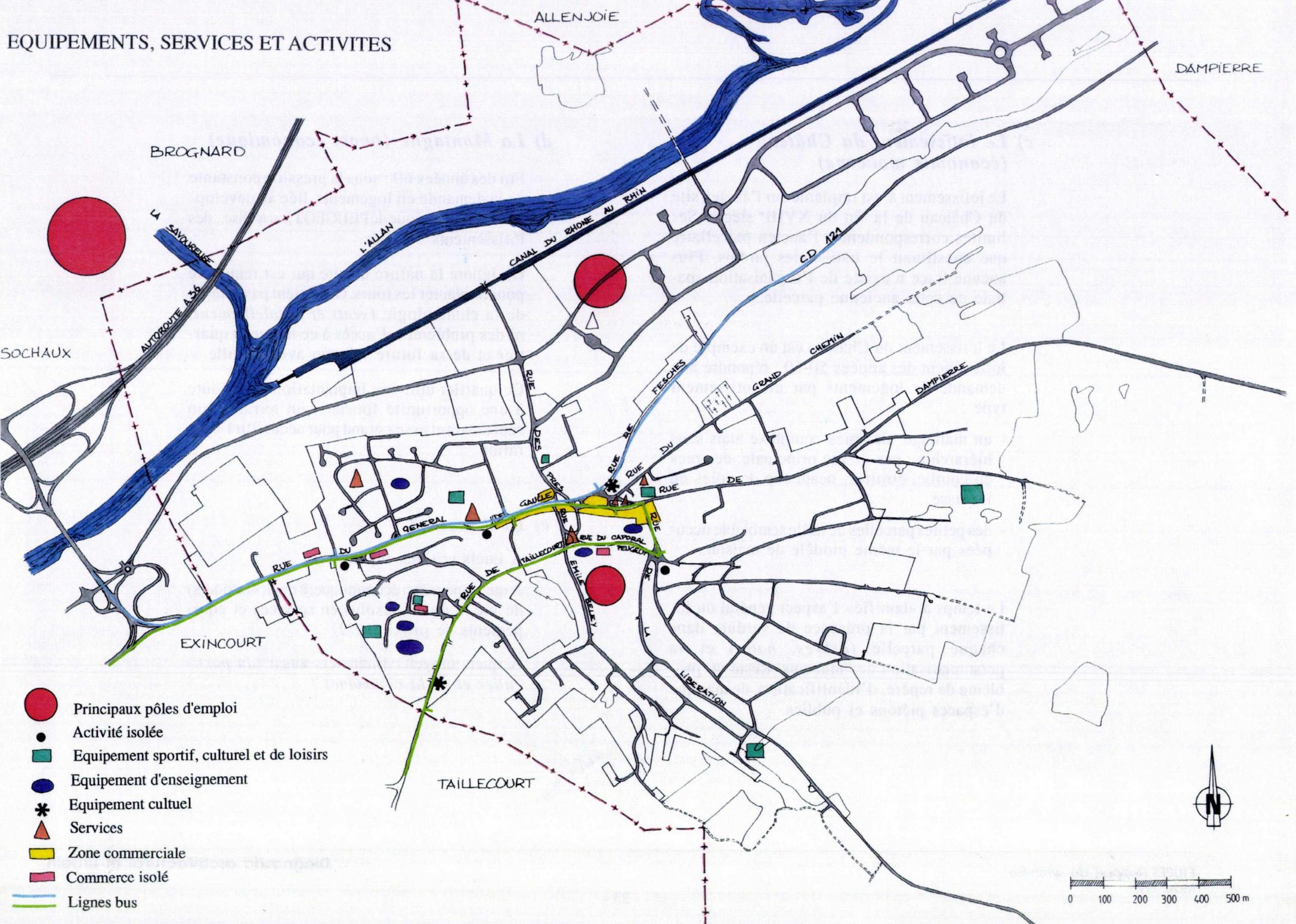
e) Et demain ?

A quels critères répondre ?

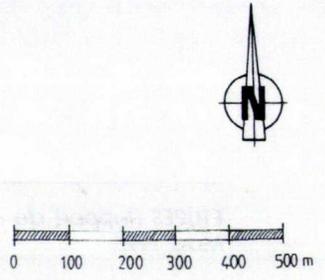
A quelle pression économique, à quel(s) mode(s) de vie, à quels besoins en services et équipements de proximité ?

A quels moyens financiers aussi (*du particulier et de la commune*) ?

EQUIPEMENTS, SERVICES ET ACTIVITES



- Principaux pôles d'emploi
- Activité isolée
- Equipement sportif, culturel et de loisirs
- Equipement d'enseignement
- ✱ Equipement culturel
- ▲ Services
- Zone commerciale
- Commerce isolé
- Lignes bus



F - Localisation des équipements, activités et services

Les équipements publics sont dispersés dans le tissu urbain et ceux situés dans le centre ne sont pas en assez grand nombre, ni disposés de façon à créer un pôle attractif.

Les principaux équipements sportifs sont situés à l'extrémité du village dans la partie Est, loin des zones les plus urbanisées et les plus denses, situées à l'Ouest. Leur relation avec celles-ci n'est pas facile, en particulier les relations piétonnes.

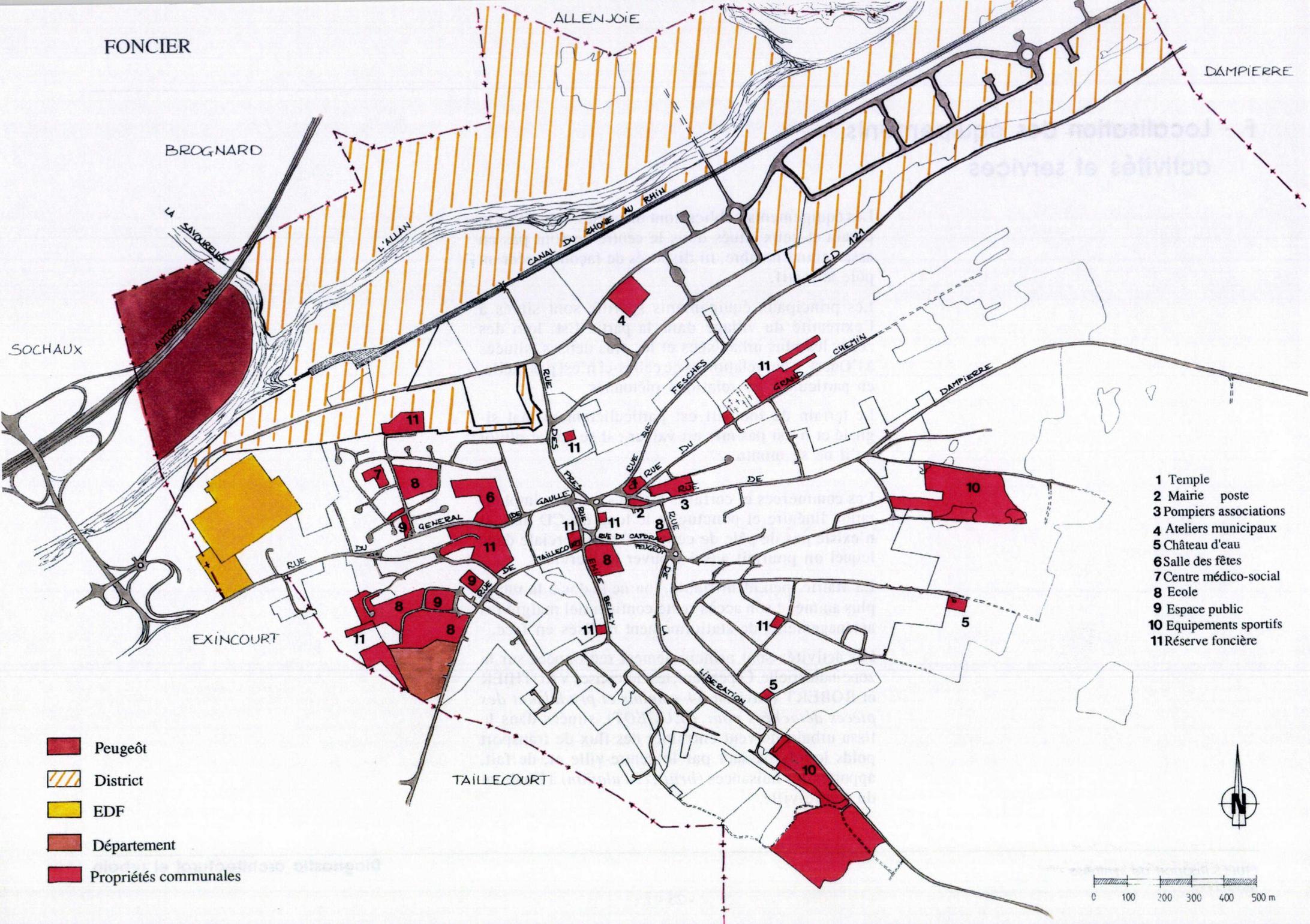
Le terrain de football est particulièrement mal signalé et n'est pas mis en valeur : il se cache plutôt qu'il ne se montre.

Les commerces et certains artisans ont une implantation linéaire et ponctuelle le long du CD 463. Il n'existe pas de pôle de centralité commerciale dans lequel on pourrait aussi trouver les services.

La Mairie, peu identifiable, tourne le dos à la rue la plus animée ; son accès reste confidentiel malgré les aménagements de stationnement réalisés en face.

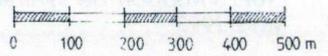
Les activités sont principalement regroupées sur la zone industrielle. Cependant, les entreprises VAUTHIER et ROBERT (*environ 54 emplois et produisant des pièces détachées pour PEUGEOT*), situées dans le tissu urbain doivent entraîner des flux de transport poids lourds passant par le centre-ville et, de fait, apporter des nuisances (*bruit, circulation*) à l'habitat du centre-ville.

FONCIER



- 1 Temple
- 2 Mairie poste
- 3 Pompiers associations
- 4 Ateliers municipaux
- 5 Château d'eau
- 6 Salle des fêtes
- 7 Centre médico-social
- 8 Ecole
- 9 Espace public
- 10 Equipements sportifs
- 11 Réserve foncière

- Peugeot
- District
- EDF
- Département
- Propriétés communales



G - Le foncier

La commune ne dispose pas de réserves foncières permettant la réalisation rapide d'opérations d'aménagement.

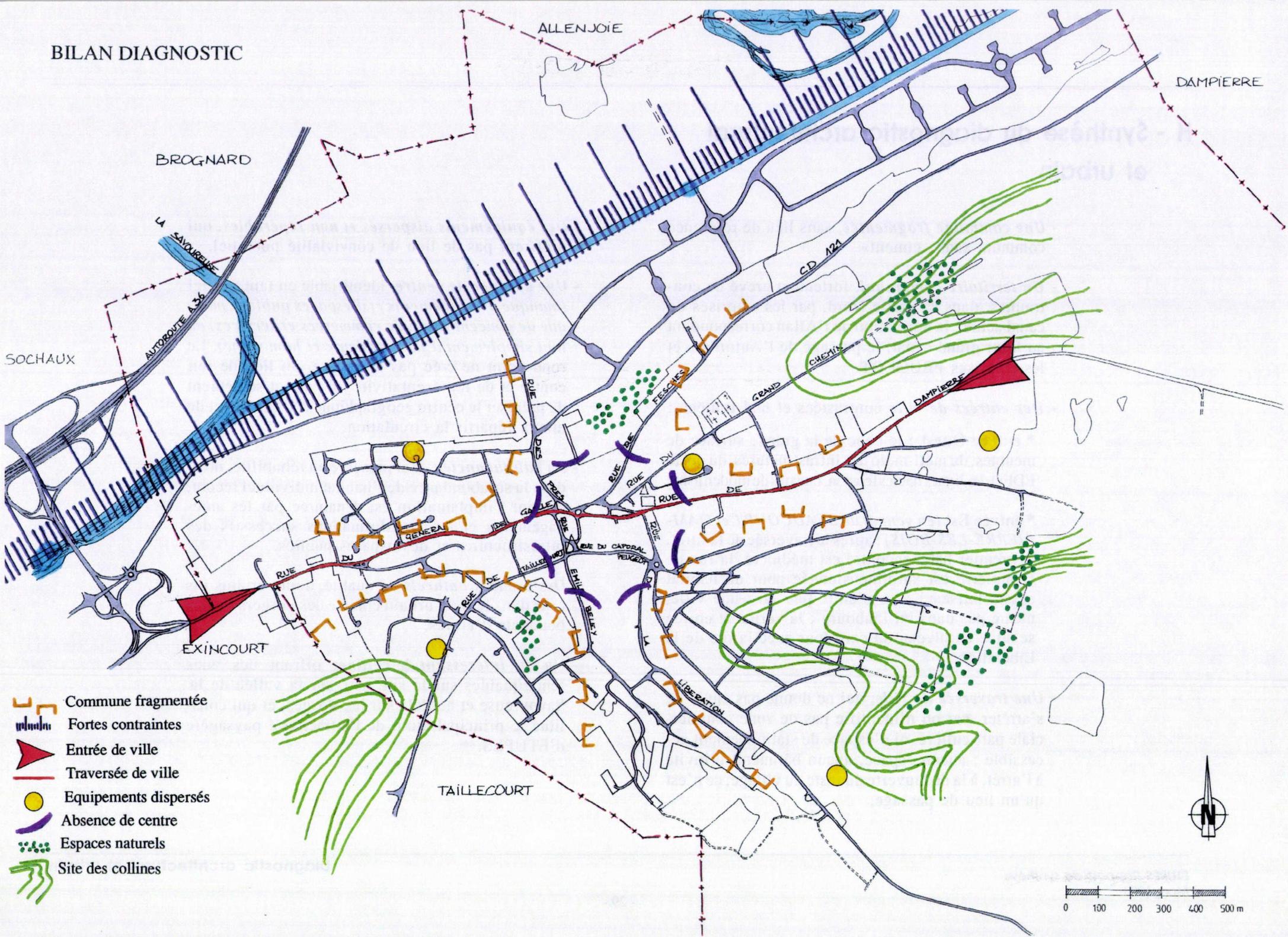
Comme la carte l'indique, la plupart de ces propriétés correspondent à des terrains déjà bâtis, principalement des équipements publics.

Seuls quelques petits terrains en centre-ville pourraient accueillir des opérations à moyen terme (*n° 11 sur la carte*).

H - Synthèse du diagnostic architectural et urbain

- *Une commune fragmentée*, sans lieu de référence commun, sans «ciment»
- *Un territoire communal*, fortement grevé de contraintes, dans sa partie Nord, par les emprises du canal actuel, la dérivation de l'Allan correspondant au futur grand canal, le passage de l'Autoroute et les emprises PEUGEOT.
- *Des entrées de ville* contrastées et mal traitées :
 - * **entrée Ouest** : le choc de la grande surface de meubles, du méli-mélo des infrastructures, du poste EDF et des lignes hautes tension, rançons du modernisme
 - * **entrée Est** (*en venant de BEAUCOURT et DAMPIERRE-LES-BOIS*) : après la traversée de la forêt, le premier bâti rencontré est médiocre, la rue de Dampierre est surdimensionnée pour un habitat aussi clairsemé : on n'entre pas dans une ville, même pas dans un faubourg ; la véritable entrée se situe au niveau du carrefour avec la rue de la Libération.
- *Une traversée de ville*, qui ne donne pas envie de s'arrêter, car on n'identifie pas de zone commerciale particulière, ni d'espace de stationnement accessible ; aucun espace, aucun bâtiment, n'invite à l'arrêt, à la découverte du reste du village, ce n'est qu'un lieu de passage.
- *Des équipements dispersés et non repérables*, qui n'offrent pas de lieu de convivialité potentiel.
- *Une absence de centre*, identifiable en tant que tel (*manque d'équipements et d'espaces publics, manque de concentration de commerces et services, ou tout simplement d'habitat dense et homogène*). Le rond-point ne crée pas une place, un lieu de rencontre et de représentativité ; il permet seulement de préciser le centre géographique d'ETUPES et de mieux répartir la circulation.
- *Un habitat ancien*, mal préservé ou réhabilité, noyé dans la surabondance de l'habitat individuel récent, et dont l'implantation est dénaturée par les aménagements et les transformations successifs des infrastructures et des espaces publics.
- *Des espaces naturels* de qualité, dont certains inscrits dans le tissu urbain comme des vergers ou des bouquets d'arbres.
- *Un site intéressant de collines* offrant des vues remarquables sur le site bâti, sur la vallée de la Savoureuse et au-delà sur les Vosges, et qui constitue le principal atout de l'attractivité paysagère d'ETUPES.

BILAN DIAGNOSTIC

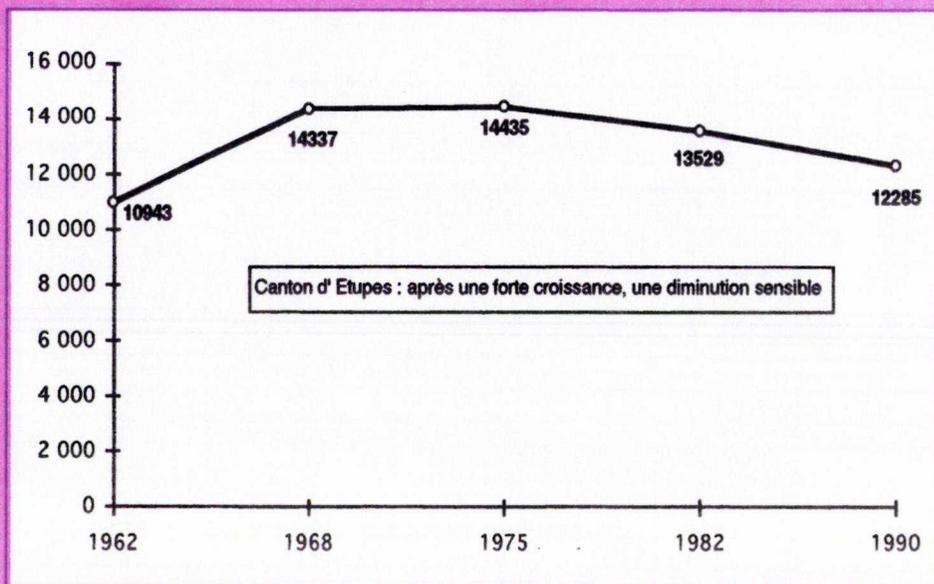
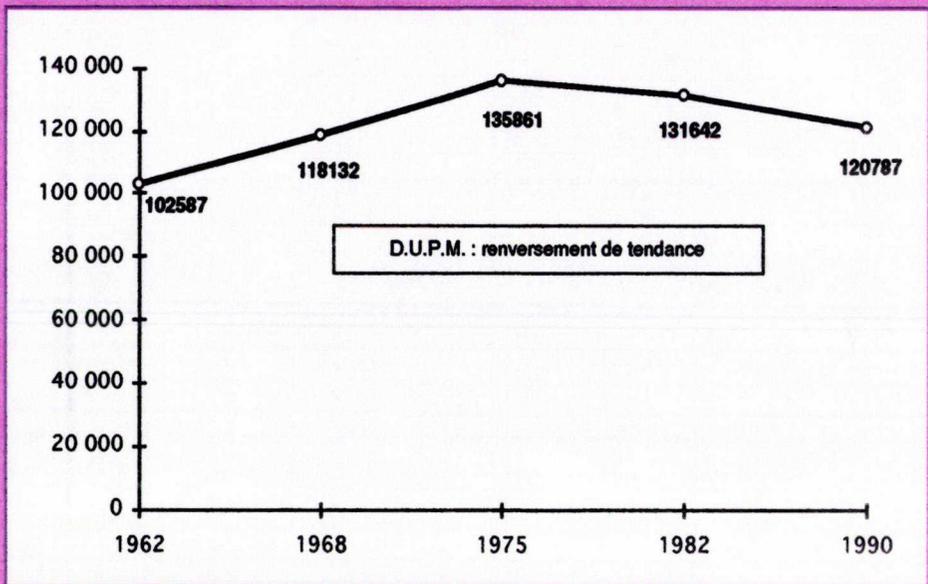
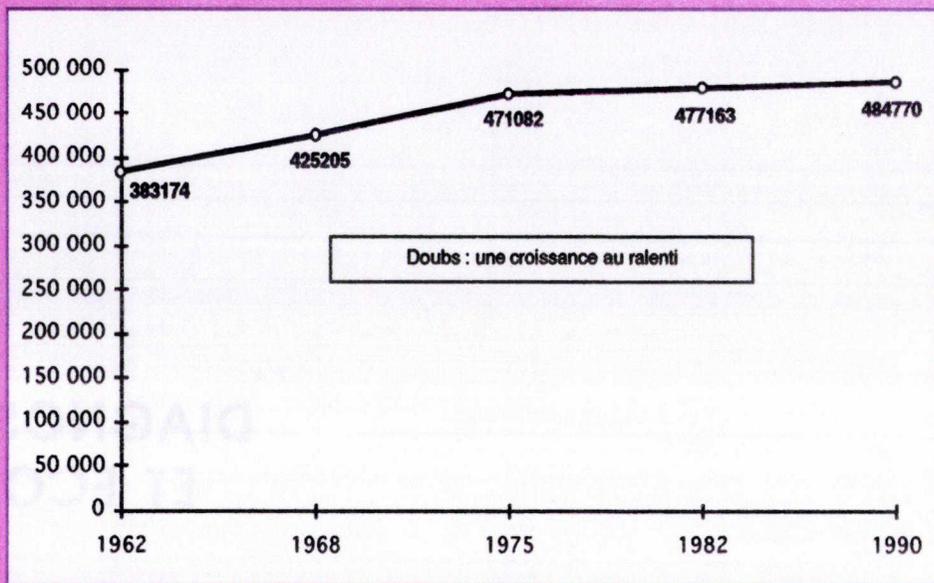
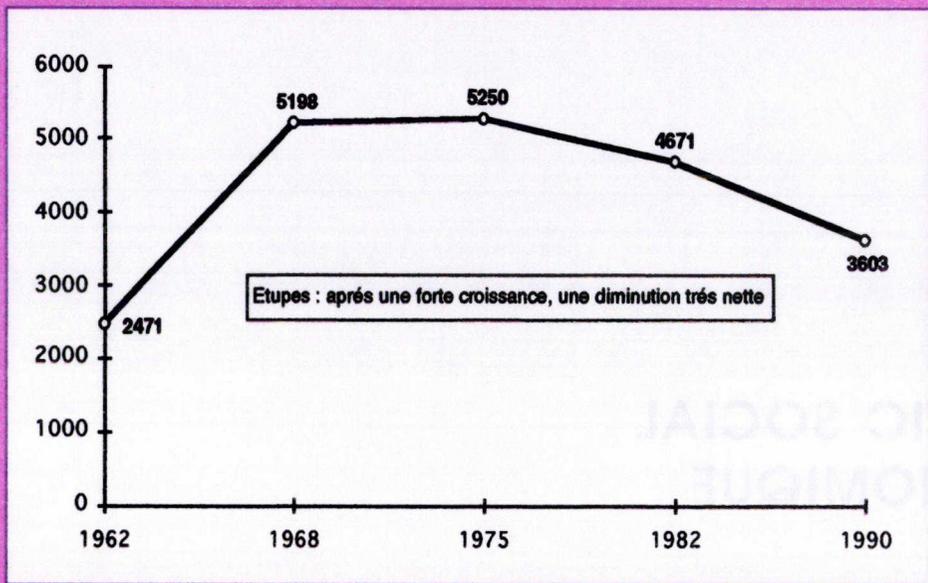


-  Commune fragmentée
-  Fortes contraintes
-  Entrée de ville
-  Traversée de ville
-  Equipements dispersés
-  Absence de centre
-  Espaces naturels
-  Site des collines

0 100 200 300 400 500 m



DIAGNOSTIC SOCIAL ET ECONOMIQUE



A - Quelques données de cadrage et de dénombrement relatives à la population

évolution de la population depuis 1968			
ETUPES			
années	pop .	var.	%
1962	2471		
1968	5198	2727	110%
1975	5254	56	1%
1982	4676	-578	-11%
1990	3605	-1071	-23%

1 - Evolution démographique d'Etupes

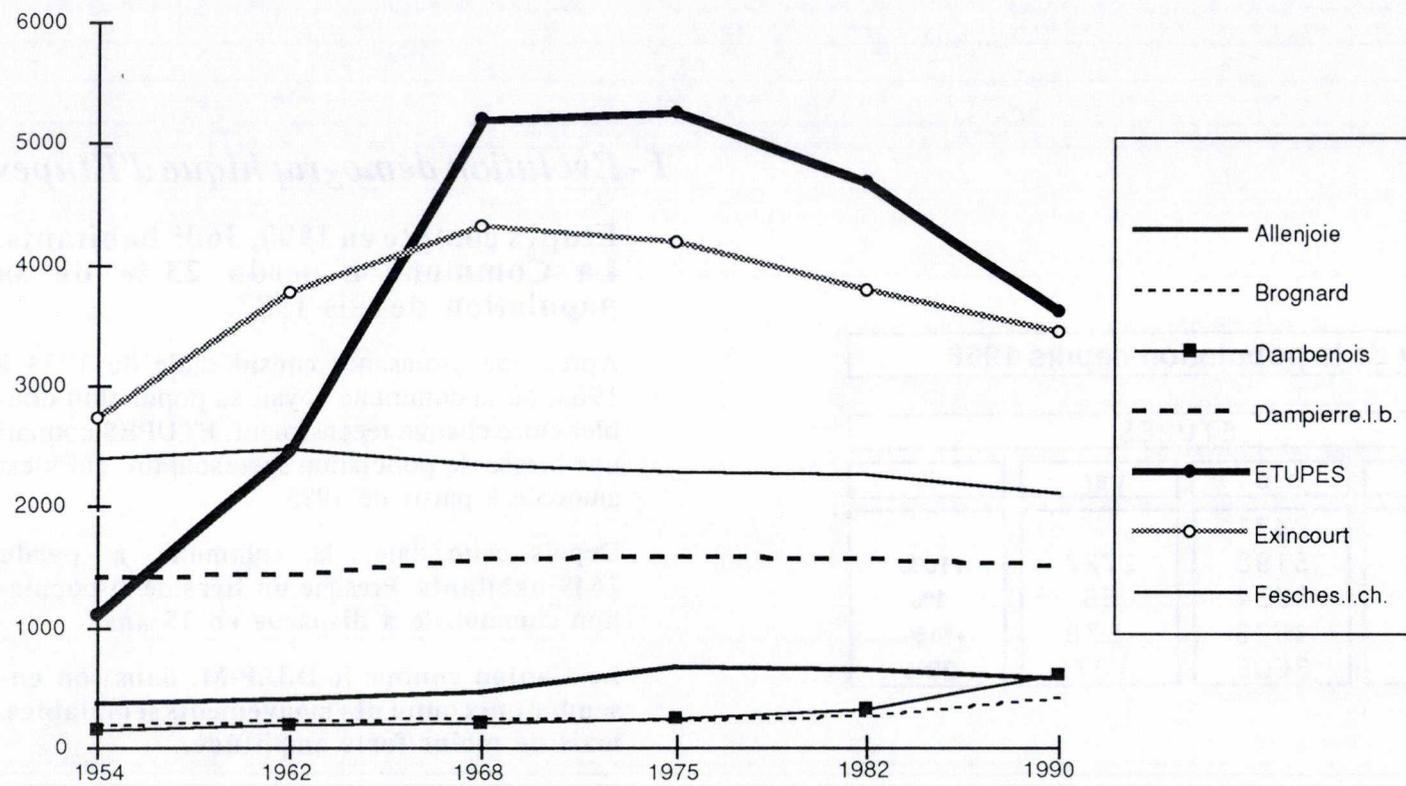
Etupes compte en 1990, 3605 habitants. La Commune a perdu 23 % de sa population depuis 1982.

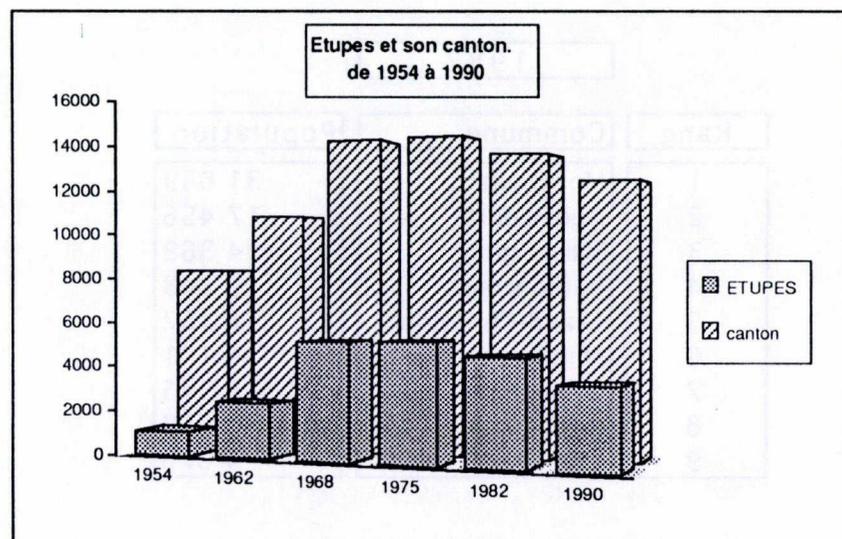
Après une croissance considérable de 1954 à 1968, où la commune voyait sa population doubler entre chaque recensement. ETUPES connaît une baisse de population spectaculaire qui s'est amorcée à partir de 1975.

Depuis cette date, la commune a perdu 1649 habitants. Presque un tiers de la population communale a disparue en 15 ans.

Le Canton comme le D.U.P.M. dans son ensemble ont connu des mouvements semblables, mais de moins forte amplitude.

Aujourd'hui, la commune retrouve un niveau qu'elle connaissait vers le milieu des années soixante.





2 - La place d'Etupes dans le canton

Etupes reste la commune la plus importante du canton en poids de population.

Alors qu'ETUPES représentait 35,34 % des habitants du canton en 1975, celle-ci n'en compte que 28,47 % en 1990.

ETUPES reste cependant le chef-lieu incontesté et domine les autres communes en poids de population.

Mais les autres communes comme FESCHES-LE-CHATEL et DAMPIERRE-LES-BOIS se maintiennent beaucoup mieux.

Les communes du canton d'Etupes variation de la population 1962 - 1990

communes	1954	1962	1968	1975	1982	1990
Allenjoie	365	390	461	661	649	578
Brognard	196	228	254	228	275	424
Dambenois	156	187	202	242	325	607
Dampierre l.b.	1417	1422	1559	1581	1570	1510
ETUPES	1101	2471	5198	5254	4676	3605
Exincourt	2735	3763	4317	4185	3776	3445
Fesches.l.ch.	2407	2482	2346	2288	2263	2118
canton	8377	10943	14337	14439	13534	12287

1975		
Rang	Commune	Population
1	Montbéliard	30 422
2	Audincourt	18 564
3	Valentigney	14 887
4	Béthoncourt	10 597
5	Grand-Charmont	7 915
6	Mandeure	6 598
7	Sochaux	6 307
8	Seloncourt	5 266
9	Etupes	5 254

1982		
Rang	Commune	Population
1	Montbéliard	31 889
2	Audincourt	17 456
3	Valentigney	14 369
4	Béthoncourt	9 743
5	Grand-Charmont	7 152
6	Mandeure	6 121
7	Seloncourt	5 545
8	Sochaux	5 252
9	Etupes	4 676

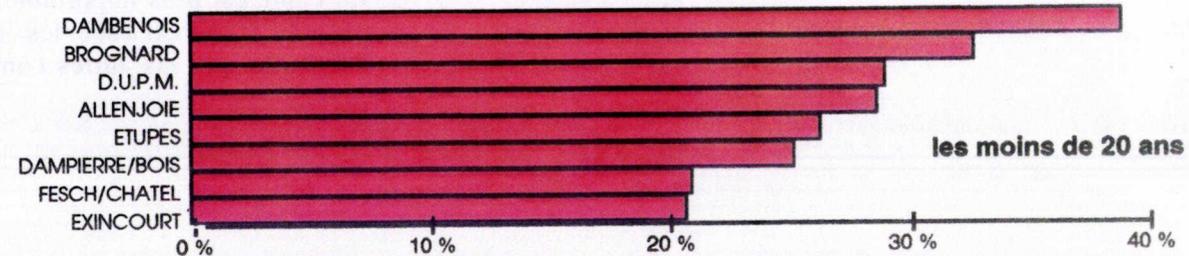
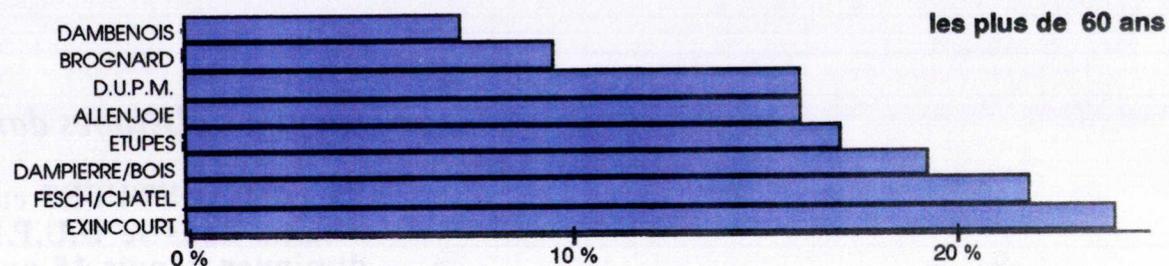
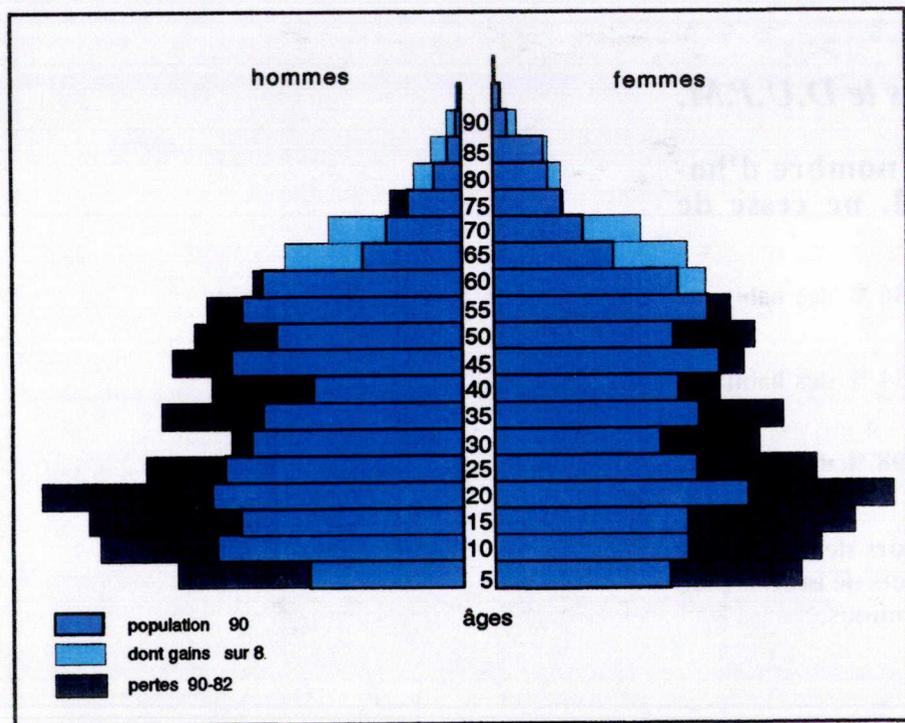
1990		
Rang	Commune	Population
1	Montbéliard	28 966
2	Audincourt	16 365
3	Valentigney	13 141
4	Béthoncourt	7 453
5	Seloncourt	5 613
6	Gand-Charmont	5 603
7	Mandeure	5 402
8	Sochaux	4 419
9	Bavans	4 144
10	Hérimoncourt	3 925
11	Etupes	3 605

3 - La place d'Etupes dans le D.U.P.M.

Le poids d'ETUPES en nombre d'habitants dans le D.U.P.M. ne cesse de diminuer depuis 15 ans.

- 1975 → 9^{ème} commune avec 3,86 % des habitants du D.U.P.M.
- 1982 → 9^{ème} commune avec 3,54 % des habitants du D.U.P.M.
- 1990 → 11^{ème} commune avec 2,98 % des habitants du D.U.P.M.

La chute est plus importante lors de la dernière période, ETUPES a subi les effets de la crise plus durement que les autres communes.



4 - Age de la population

Vieillesse général et forte diminution des jeunes

La pyramide des âges a sensiblement la même forme que celle du DUPM dans son ensemble.

Elle présente une forme cylindrique, caractéristique, des profils démographiques vieillissant.

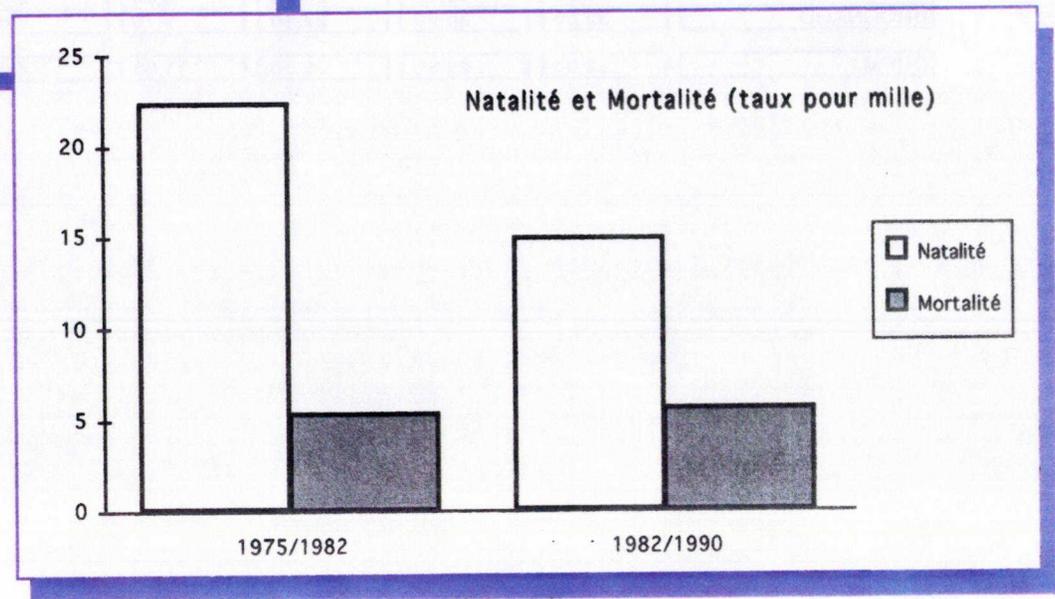
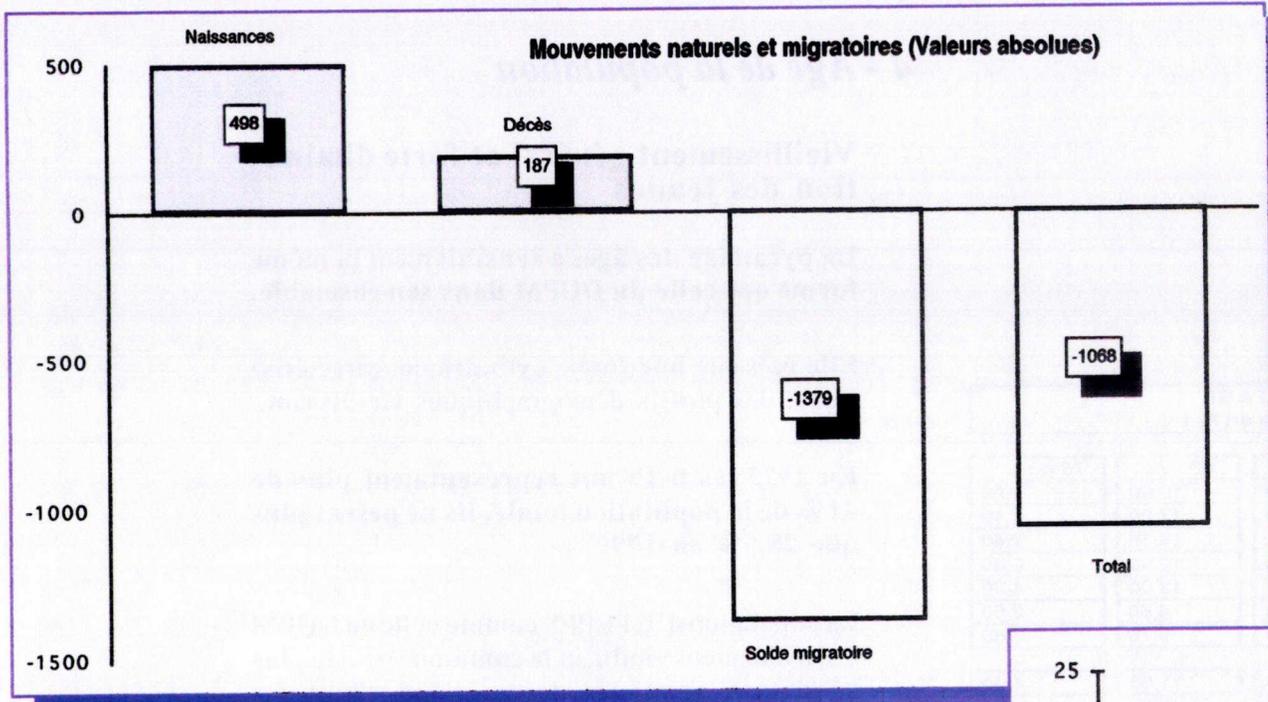
En 1975 les 0-19 ans représentaient plus de 41% de la population totale, ils ne pèsent plus que 28,5% en 1990.

La population d'ETUPES comme celle du DUPM a sensiblement vieilli, et la commune perd le plus d'habitants parmi les classes d'âge jeunes, les pertes sont très sensibles jusqu'à 25 ans.

A partir de 45 ans, la population gagne des habitants en valeur relative, surtout au delà des 60 ans.

Les plus de 60 ans comptent 17% de la population totale, contre 7,23% en 1975. Mais certaines communes du canton comme EXINCOURT connaissent un vieillissement encore plus accentué, du fait de l'absence de parc locatif, et de l'ancienneté de la construction des lotissements.

IMPORTANCE DES DIFFERENTS GROUPES D'AGE SELON LES COMMUNES DU CANTON (Chiffres en %)					
COMMUNES	0 - 19	20 - 39	40 - 59	60 - 74	75 ou +
ALLENJOIE	20,60	29,90	33,60	10,90	5,00
EXINCOURT	20,80	24,00	30,90	17,00	7,10
FESCH/CHATEL	25,00	28,70	24,40	14,50	7,40
DAMPIERRE/BOIS	26,20	26,50	28,10	12,90	6,30
ETUPES	28,50	26,30	28,10	13,00	4,00
DAMBENOIS	38,70	30,50	23,70	4,60	2,50
BROGNARD	32,50	30,90	27,10	5,70	3,80
DUPM	28,80	29,80	25,50	11,00	4,90



5 - *Mouvements naturels et migratoires*

Le solde migratoire est négatif depuis la période 68-75.

Il s'est accru, en doublant sur l'ensemble de la période 68-90. Le poids des départs devient écrasant par rapport à la population de 1990.

C'est donc une cause ancienne de baisse de la population.

La chute du solde naturel est le deuxième facteur explicatif de la baisse des habitants.

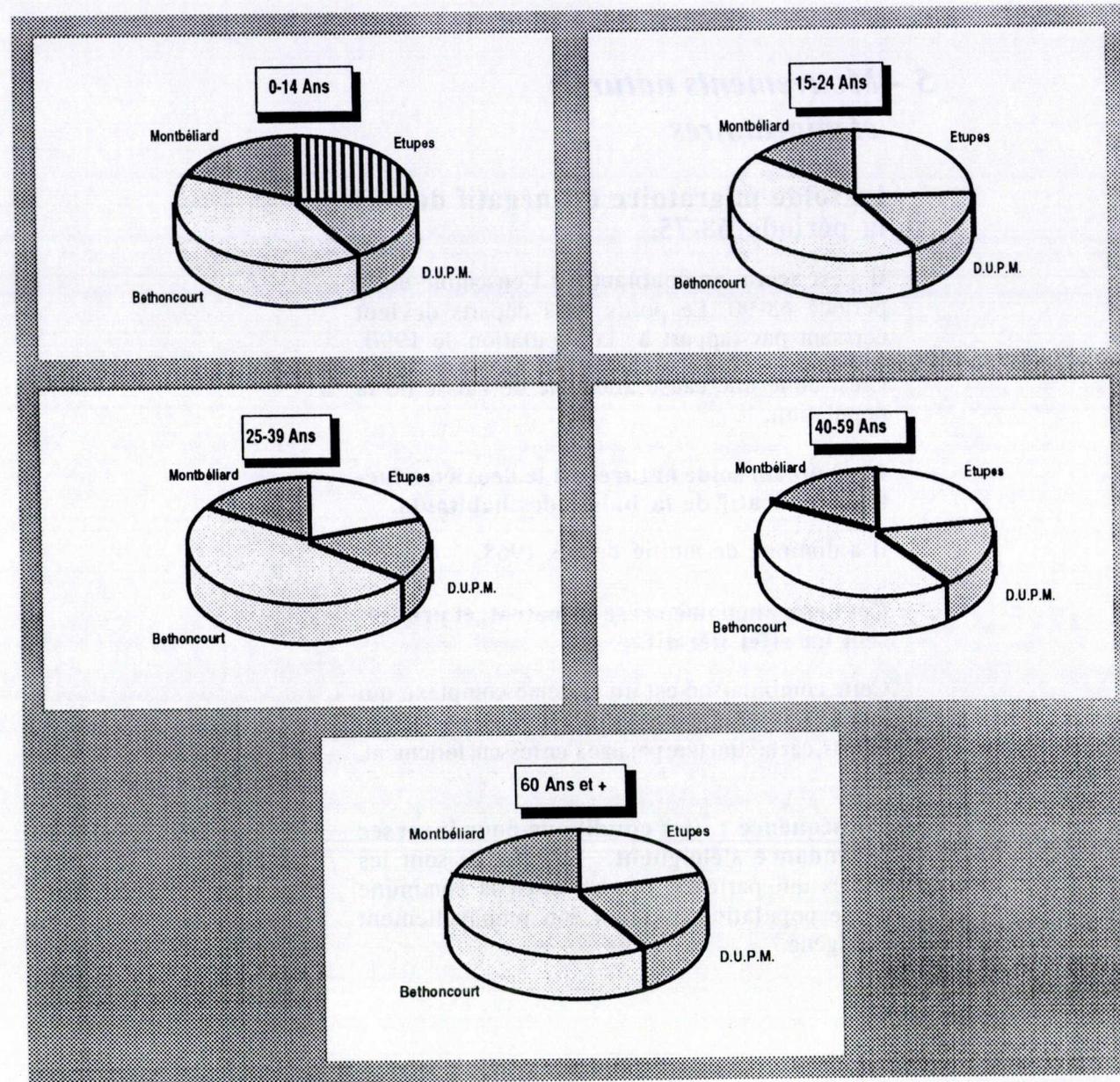
Il a diminué de moitié depuis 1968.

Ces deux phénomènes se cumulent, et produisent un effet itératif.

Cette combinaison est un système complexe qui amène ETUPES à perdre de plus en plus d'habitants, car la structure par âges s'en ressent fortement.

Conséquence : les conditions pour inverser la tendance s'éloignent. En effet ce sont les jeunes qui partent, privant ainsi la commune d'une population assurant son renouvellement endogène.

Proportion d'étrangers par tranches d'âge



6 - Les étrangers

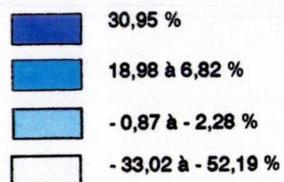
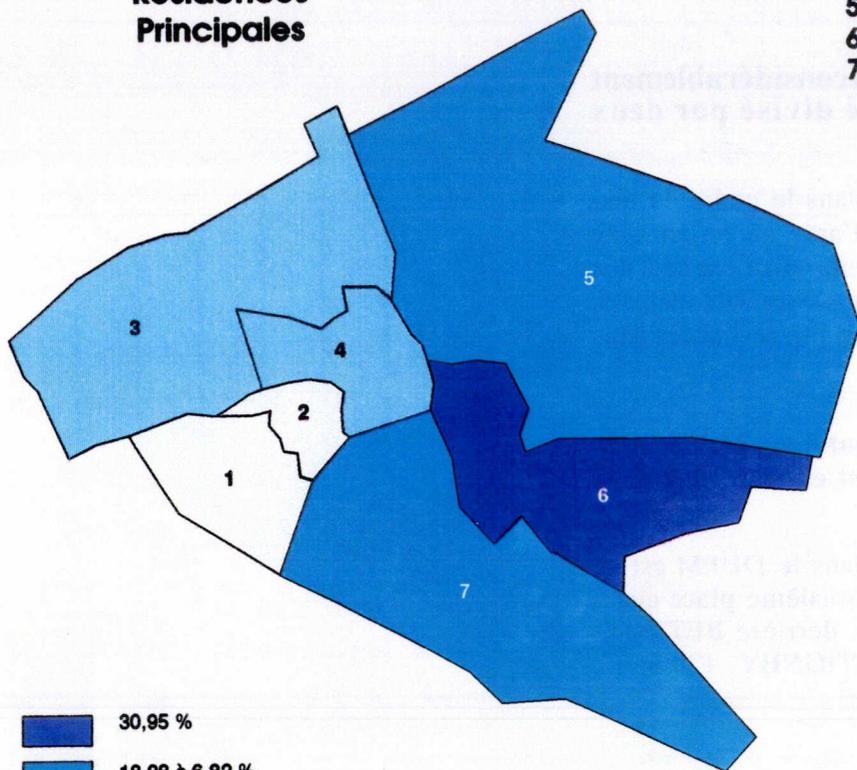
Le nombre d'étrangers a considérablement baissé, il a presque été divisé par deux depuis 1982.

Les départs ayant eu lieu dans le cadre du dispositif mis en place pour l'aide au retour avec l'Office National pour l'Immigration, ne sont dûs que pour moins d'un quart dans le total des départs. 125 personnes seulement ont été recensées dans ce cadre.

Les étrangers qui représentaient 26,9% de la population en 1982, pèsent encore 19% dans le total .

la proportion d'étrangers dans le DUPM est de 14% , ETUPES occupe la troisième place quant à la proportion d'étrangers, derrière BETHON-COURT (38%) et VALENTIGNEY (20%).

Résidences Principales



(Moyenne = - 4,27 % .)

1 et 2 - La Montagne

3 - Le Château

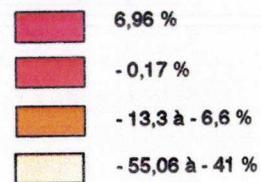
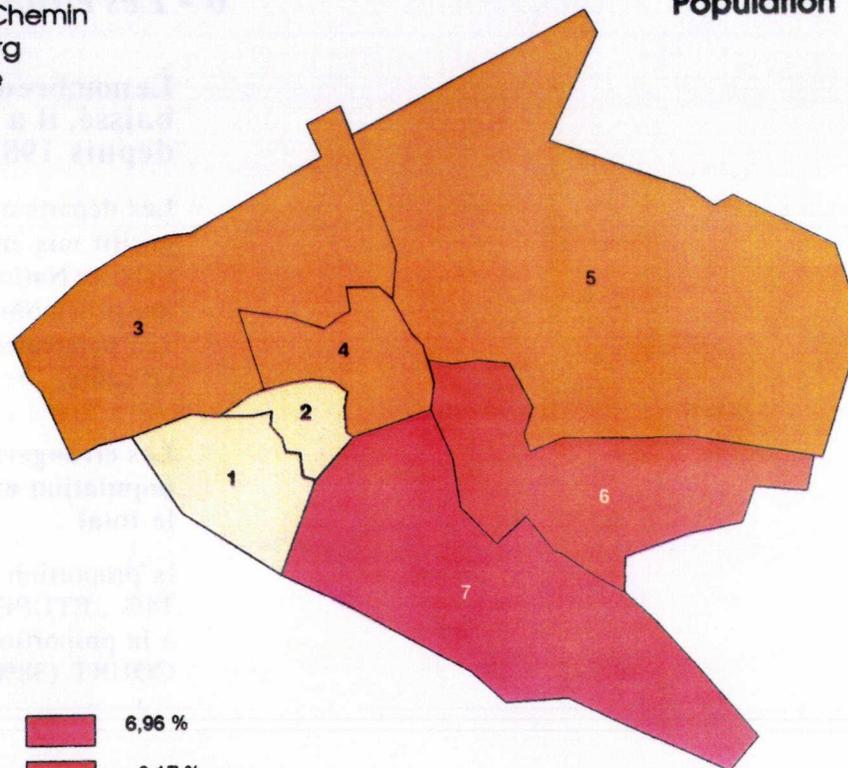
4 - Le Centre

5 - Le Grand Chemin

6 - Le Faubourg

7 - La Charme

Population



(Moyenne = - 16,86 % .)

7 - Analyse par îlot

La perte d'habitants de la Montagne, représente 88 % de la perte totale de la commune.

La Montagne représente les îlots 1 et 2. Sa population a pratiquement été divisée par deux. Sur les 1066 habitants qui ont disparus pour toute la commune entre les deux recensements, la Montagne en compte 937. Cette perte représente 88 % de la perte totale de la population de la commune.

Le reste de la commune accuse une perte de 129 habitants. Il s'agit d'un solde, puisque les 94 constructions neuves réalisées entre 82 et 90, notamment sur les lotissements, ont logiquement entraîné des arrivées de population nouvelle.

En réalité la chute de la population a touché dans des proportions significatives le reste de la commune. On peut en estimer la baisse à 392* personnes environ.

Le nombre des résidences principales exprime sensiblement le nombre des ménages. La baisse est proportionnellement moins élevée, que pour la population, car le nombre de personnes par ménage diminue. Les ménages qui comportent un nombre de personnes élevé, se situent principalement à La Montagne. Les constructions de maisons individuelles dans les lotissements ont permis d'atténuer légèrement les pertes dues à La Montagne.

** 94 logements nouveaux multipliés par 2,8 personnes en moyenne par logements donne 263 nouveaux habitants. Pourtant il y a encore un solde négatif de 129 habitants ; il y a donc eu une perte totale de 392 personnes*

1 et 2 - La Montagne

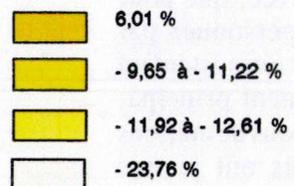
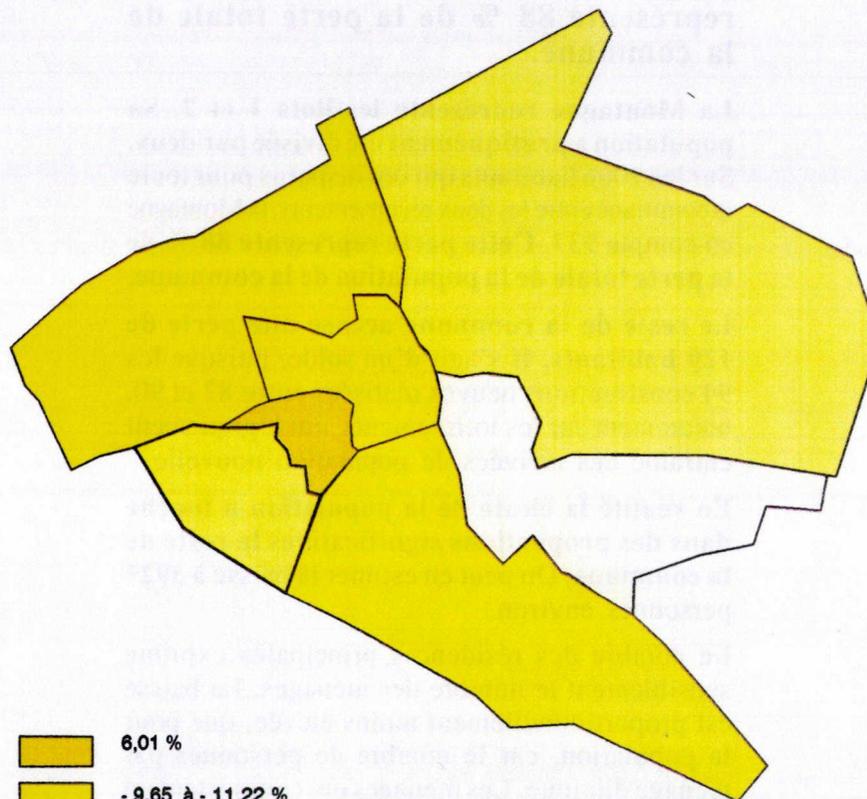
3 - Le Château

4 - Le Centre

5 - Le Grand Chemin

6 - Le Faubourg

7 - La Charme



(Moyenne = - 12,18 % .)

8 - Les ménages

Les 3605 habitants d'ETUPES sont répartis en 1259 ménages. Ils étaient 1387 au recensement précédent et 1447 en 1975.

La baisse de la population n'entraîne pas une baisse similaire du nombre des ménages. Le nombre des petits ménages, c'est à dire une et deux personnes devient prépondérant. Le nombre des personnes par ménage a considérablement baissé. Il est encore supérieur aux taux du DUPM et au taux national.

On dénombre en moyenne 2,86 personnes par ménage en 1990, contre 3,63 en 1975.

Cette tendance est générale, elle traduit un changement culturel dans les modes de vie (*baisse de la natalité, accroissement des ménages unicellulaires, soit par divorce, soit par décès du conjoint*) en même temps que l'allongement de la durée de la vie.

Les conséquences sur l'adaptation du parc de logement sont à prendre en compte.

B - Vie sociale et économique

1 - Quelques données sur la vie économique

a) Les actifs :

Une faible proportion d'actifs.

En 1990, la population active ayant un emploi représente 36,70 % de la population totale (D.U.P.M. : 39,40 %). Ce pourcentage était de 34,9 % en 1982.

Un taux d'activité plus faible que sur l'ensemble du D.U.P.M.

Le taux d'activité est de 51,90 %. (D.U.P.M. : 55,5 % ; Franche-Comté : 54,60 % ; France : 55,3 %). Il était de 53,7 % en 1982.

Une population active qui travaille plutôt à l'extérieur de la commune.

Sur les 1 325 actifs ayant un emploi, 24,9 % travaillent et habitent à ETUPES (D.U.P.M. : 32,6 % travaillent et résident dans la même commune).

En 1982, ils étaient 25,77 %. En 1990, les plus mobiles sont les 15 - 24 ans et de façon générale les hommes.

Un taux d'activité féminine en hausse mais en dessous des taux D.U.P.M. et France.

L'emploi féminin représente un taux d'activité de

40,8 % (D.U.P.M. : 44,4 %, Franche-Comté : 45,6 % ; France : 45,8 %). ce chiffre était de 36,2 % en 1982)

Le pourcentage de population active ayant un emploi est en légère hausse, par contre avec un taux d'activité en baisse, nettement inférieur à l'ensemble du D.U.P.M., proche de la moyenne nationale.

On constate que le nombre absolu de la population active féminine ayant un emploi (494 en 1982, 484 en 1990) a peu changé et que son taux d'activité s'élève, bien qu'étant encore loin du pourcentage national.

b) Le chômage :

Un taux de chômage proche de la moyenne nationale

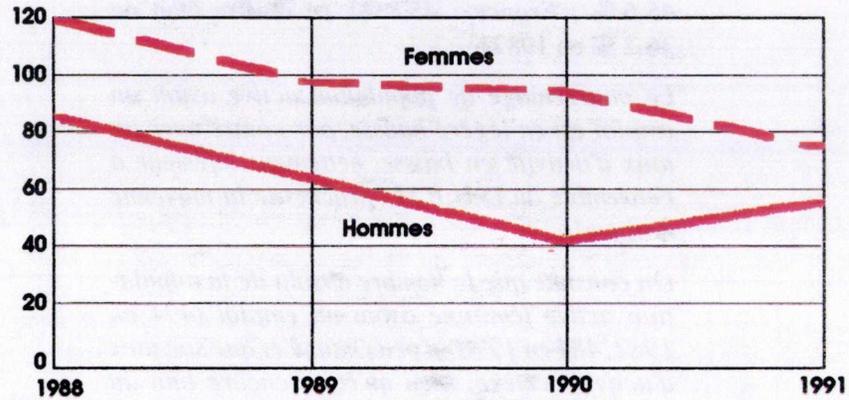
10,5 % de la population active est au chômage en 1990 (D.U.P.M. : 11,1 %, Franche-Comté et France : 9,2 %).

Les femmes sont les plus touchées.

Le taux de chômage est par contre de 18,5 % chez les femmes (D.U.P.M. : 18,7 %, Franche-Comté : 14,3 %, France : 12,1 %). Il était de 20,32 % en 1982.

1

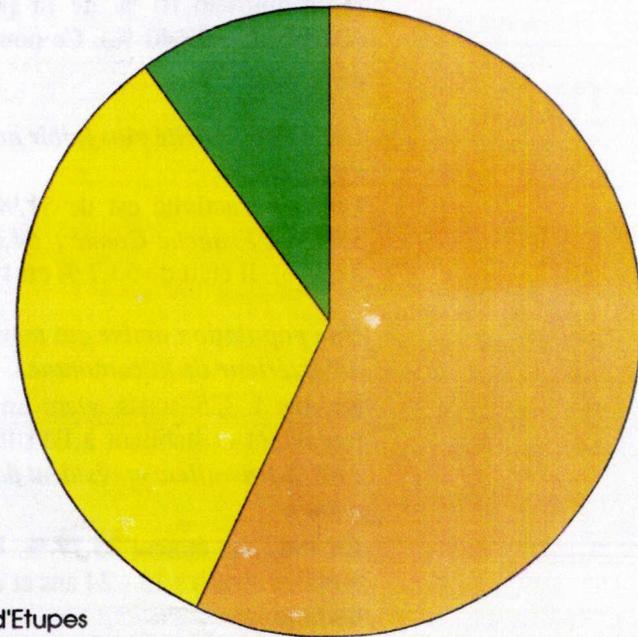
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



	Hommes	Femmes
1988	85	118
1989	64	97
1990	43	94
1991	56	75

2

Origine géographique des emplois venant du Doubs TOTAL : 1 079



 Canton d'Etupes

 Reste du Doubs*

 Etupes

* Cantons d'origine : Hérimoncourt, Audincourt, Montbéliard Est principalement

La catégorie d'âge la plus touchée est la classe d'âge des 20-24 ans, avec là-aussi, les femmes qui sont les plus concernées : 30 sur 37 chômeurs de cette catégorie sont des femmes.

Un chômage de longue durée pour les femmes et les 25-49 ans.

38,2 % des chômeurs (et 32,2 % pour le D.U.P.M.) sont à la recherche d'un emploi depuis deux ans et plus (les femmes sont là-aussi majoritaires) et 25,4 % depuis moins d'un an. Ces chômeurs de longue durée se situent majoritairement dans la classe d'âge des 25-49 ans, particulièrement les femmes (59,1 % des 25-49 ans).

ETUPES a un taux de chômage plus faible que le taux du D.U.P.M. Si le chômage des femmes reste important, il a cependant diminué depuis 1982 alors que nous avons vu que la population active féminine en nombre absolu est restée stable.

Evolution du nombre de demandeurs à l'emploi.

Le graphique (1) ci-contre donne les moyennes des D.E.F.M. (demandeurs d'emploi en fin de mois). (Source : Mairie d'Etupes).

La baisse aurait plutôt profité aux femmes, bien qu'elles soient toujours plus nombreuses. Ce tableau est à considérer comme une tendance car les moyennes de 88 et 89 ne prennent pas en compte le même nombre de mois.

c) L'emploi :

Des emplois sur place mais majoritairement assurés par des personnes de l'extérieur.

Il y a 1 167 emplois situés à ETUPES, dont 710 hommes et 457 femmes.

330 de ces emplois - soit 28,2 % - sont assurés par les Erbatons eux-mêmes, ce qui représente 24,9 % de la population active.

30 % des actifs d'ETUPES travaillent à PEUGEOT SOCHAUX.

L'origine géographique des personnes qui viennent travailler à ETUPES se répartit ainsi :*
:

72	du Territoire de Belfort
16	de la Haute-Saône
1 079	du Doubs

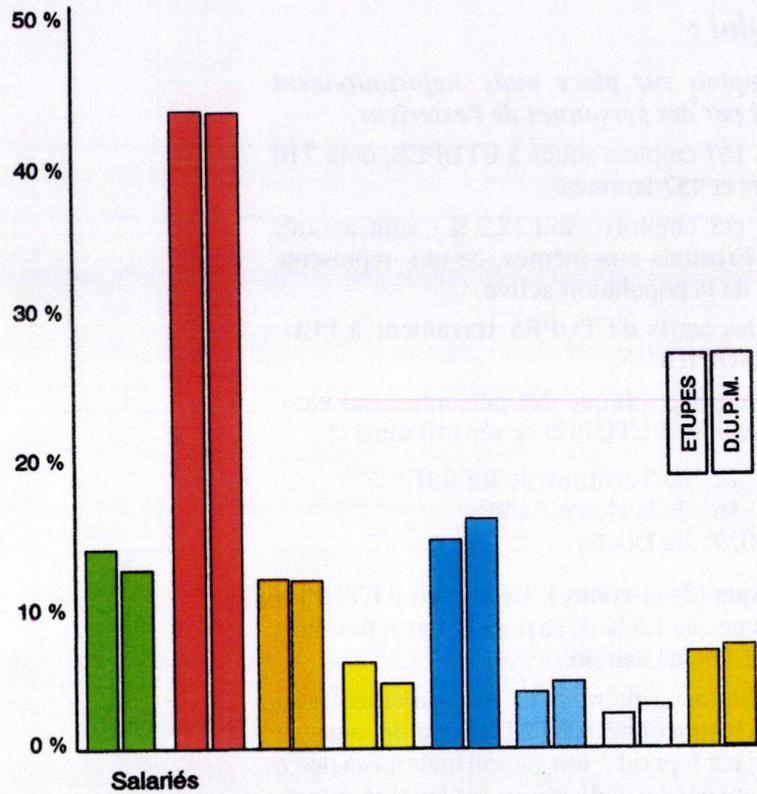
(graphique (2) ci-contre). Le canton d'ETUPES ne délègue que 1,5 % de sa population active dans son chef lieu de canton.

Ces chiffres sont intéressants, non seulement pour vérifier l'attractivité d'ETUPES sur le plan de l'emploi par rapport à son canton mais aussi parce qu'ils donnent des indications sur les flux migratoires des actifs. On constate qu'ils viennent principalement de l'Ouest et du Sud du D.U.P.M., et que peu de trafic est induit, quant aux migrations travail-domicile, entre ETUPES et la partie Est de son canton.

Reste une part de circulation de transit qui correspond à la majorité des actifs du canton qui se rendent vers leur lieu de travail (le reste du D.U.P.M.).

* Sources : Fichier des Migrations domicile-travail 1990

Catégories socio-professionnelles



Position professionnelle non déclarée

Salariés du secteur privé

Salariés du secteur public

Ouvriers

Employés catégorie C et D

E.T.A.M.

Employés catégorie B

Ingénieurs/Cadres

Employés catégorie A

Non salariés

Non salariés

POSITIONS PROFESSIONNELLES (valeurs en %)	ETUPES			D.U.P.M.		
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
SALARIES						
Position professionnelle non déclarée	10,6	18,2	13,4	9,6	16,2	12
salariés du secteur privé						
ouvriers	53,9	23,5	42,8	54,2	23,1	42,7
E.T.A.M.	15,6	4,4	11,4	15,6	4	11,3
ingénieurs/cadres	8,1	1,9	5,8	6	1,5	4,4
salariés du secteur public						
Employés cat. C,D	3,2	32,6	14	4,4	34,4	15,4
Employés cat. B	1,4	8,1	3,8	1,7	9,2	4,5
Employés cat.A	1,2	4,1	2,3	2,1	4,2	2,9
NON SALARIES						
	6,1	7,2	6,5	6,4	7,5	6,8

16 entreprises qui assurent 80 % de l'offre d'emplois.

ETUPES comptait fin 1990 16 entreprises de plus de 10 salariés* ainsi qu'une trentaine d'entreprises artisanales (fin 91) et quelques commerces (environ 12).

Les emplois des entreprises de plus de 10 salariés représentent 944 emplois (en décembre 90, dont 617 hommes), soit 65 % de ces emplois.

L'offre d'emplois à ETUPES est donc majoritairement assuré par les grosses entreprises situées principalement dans la zone industrielle. Environ 20 % de l'offre d'emploi est assuré par les petites entreprises artisanales, commerciales, de services (publics, privés).

d) Catégories socio-professionnelles :

93,5 % des emplois sont des emplois salariés,
4,5 % des travailleurs indépendants.

Parmi les professions déclarées, l'on constate que la part des ouvriers (*manoeuvres, ouvriers spécialisés et ouvriers hautement spécialisés*) reste forte (42,8 % pour ETUPES).

La répartition socio-professionnelle reste très proche de celle du D.U.P.M. ; il y a seulement un peu plus de cadres à ETUPES (5,8 %) que dans le D.U.P.M. (4,4 %).

* Source : Enquête Structure des Emplois (ESE) 1991/DRTE

Les emplois des femmes.

Les professions les plus féminisées sont les employés (*agent de service, aide soignante, etc...*).

Il n'y a pour ainsi dire pas "d'agent de maîtrise dirigeant des techniciens".

Si elles sont relativement bien représentées dans la catégorie, c'est surtout comme infirmières, institutrices, assistantes sociales.

Ces données sont à rapprocher de données nationales* où l'on constate également la forte présence des femmes dans la CSP des "employés" (75,7 % des emplois de cette catégorie), mais elles occupent aussi 42,2 % des professions intermédiaires et 29,6 % des cadres et professions intellectuelles supérieures.

* Source : Enquête sur l'emploi de 1990 / INSEE, cité dans tableaux de l'Economie Française (TEF 1990)

2 - Les associations **"Etupes ville associative"**

a) Situation actuelle

La présence d'associations et leur dynamisme est une indication pour saisir l'implication de la population dans une communauté.

Il y a 22 associations à ETUPES qui concernent environ 1 900 personnes.

Si l'on compte les doubles adhésions et les adhésions extérieures, il reste un pourcentage important de la population qui participe à la vie associative (environ 44 %).

Les associations sont avant tout à vocation sportive, corporatiste puis à vocation de détente, loisirs, culture.

Les associations qui regroupent le plus d'adhérents sont le tennis, le cyclisme et le foot, mais aussi certaines associations corporatistes.

Un Comité des Fêtes a été créé par la municipalité afin de coordonner l'ensemble des associations, mais surtout afin de lancer de nouvelles animations.

La Salle des Fêtes est l'équipement principal d'accueil des associations. Chaque année, un planning est établi pour la répartition du temps d'occupation.

Les associations locales sont prioritaires, mais la salle des fêtes accueille aussi des associations extérieures. Le but de la commune est de développer des expositions d'envergure dans cette salle (*au moins deux fois par an*) et de l'aménager pour recevoir des manifestations culturelles.

Les autres lieux de rencontre disposant de salles à capacité suffisante sont la Maison de Quartier de la Montagne et le Centre Médico-Social situé au lotissement du Château. La Maison de Quartier, nouvellement aménagée et bien équipée, devrait avoir un rayonnement et un usage dépassant le seul quartier de la Montagne.

b) les besoins exprimés

La commune gère déjà son patrimoine et a un programme de restructuration de ce patrimoine.

Elle investit également dans le fonctionnement des associations.

La commune souhaite donner une autre dimension et un impact plus fort à la bibliothèque, située pour l'instant dans l'école du Centre.

La fanfare municipale et l'école de musique se sont également développées et se situent dans un local préfabriqué rue des Prés.

Les autres sièges des associations sont, soit sur leurs lieux de pratique, soit également partiellement regroupés dans la maison Rigoulot, près de la mairie.

Cette maison paraît cependant peu adaptée pour cette fonction et devrait être de nouveau affectée à du logement.

Les structures qui pourraient donc évoluer et/ou changer de place, sont la bibliothèque, l'école de musique - fanfare municipale - et les associations abritées par la Maison Rigoulot.

On peut imaginer, à moyen terme, et si la commune s'agrandit encore, la création d'un espace de communication et de représentation pour ces associations, que l'on appellera pour l'instant **Maison des Associations.**

c) Evolution de la vie associative

Etupes se caractérise déjà par une vie associative forte, doublée d'une volonté de la commune d'encourager les animations de la vie culturelle.

C'est un aspect positif à cultiver et à faire connaître.

Prévoir les effectifs est difficile, car ceux-ci sont rarement stables et dépendent beaucoup des bénévoles qui animent ces associations. On peut cependant prévoir que le mouvement associatif continuera à prendre de l'ampleur, phénomène que l'on peut constater nationalement ; **les besoins se situent surtout autour de locaux permettant de se réunir, de recevoir le public et d'exposer le résultat du travail de l'association.**

Pour l'instant, les associations ont été logées selon les opportunités mais n'ont pas de **lieu de reconnaissance commune**, bien que la salle des fêtes joue partiellement ce rôle.

3 - Les équipements publics

Etupes a brusquement grandi, entre 1950 et 1975, et la réalisation des équipements publics nécessaire pour cette nouvelle population a été généralement décalée dans le temps : ainsi la salle des fêtes réalisée au début des années 1980, alors que la baisse de la population se confirmait. Par contre, le lotissement du Château a tout de suite disposé d'école et de CMS.

Hypothèses d'évolution :

Nous essaierons d'identifier l'utilisation et la fréquentation de certains de ces équipements publics afin d'évaluer la pérennité de ceux-ci et leur évolution possible avec deux paramètres :

- le souhait de la municipalité de faire parvenir la population d'Etupes à 5 000 habitants (*soit un peu en-dessous du chiffre maximum atteint en 1975*).
- L'évolution des caractéristiques de la population (*âge, catégorie socio-professionnelle*) et des nouveaux besoins engendrés par celles-ci (*autres sports pratiqués, éventuellement autre façon de vivre et de travailler, développement de l'emploi féminin*).

On peut retenir aussi comme hypothèse, généralement admise, que le temps des loisirs tendra à augmenter ; la façon de travailler devrait changer elle aussi, avec éventuellement un temps de travail à domicile, mais ceci est plus difficilement concevable avec comme contexte actuel l'industrie automobile...

a) La mairie

La mairie est installée dans un bâtiment ancien du centre-ville, géographiquement bien située.

Ce bâtiment qui a toujours servi de mairie (*au début de mairie-école*) est de bonne qualité architecturale, sans être pour autant identifiable comme mairie.

La mairie a été récemment restructurée afin d'améliorer les conditions de travail et l'accueil du public. Cependant, certaines fonctions et services sont encore mal assurés. Les ateliers municipaux sont installés quant à eux, à l'extérieur du tissu urbain, dans la zone industrielle.

Le constat actuel porté par les usagers de la mairie sur leur locaux est de deux niveaux :

- un problème de surfaces insuffisantes pour certaines salles et un mauvais accueil du public,
- une organisation interne et une répartition dans l'espace des divers services qui pourraient être améliorées.

A ceci s'ajoute l'hypothèse d'évolution de la taille de la commune, donc du Conseil Municipal et l'augmentation des services à la population.

Une nouvelle restructuration et organisation dans le bâtiment actuel est peu envisageable et serait de peu d'envergure. Deux solutions ont alors été envisagées par la municipalité : extension sur place de la mairie par un bâtiment accolé, ou reconstruction d'une nouvelle mairie.

Extension sur place :

La mairie et la poste occupent l'îlot entre la rue de la Poste et la rue du Général de Gaulle. Ce sont un terrain et des bâtiments communaux.

La poste actuelle a également besoin d'être restructurée et nous étudierons son cas dans un autre chapitre.

La mairie pourrait donc s'étendre à la place du bâtiment actuel de la poste.

La capacité du terrain paraît suffisante sous réserve de pousser plus loin l'étude de programmation de la mairie.

L'accès par la rue de la Poste devrait être maintenu, mais un deuxième accès serait créé au niveau de la rue du Général de Gaulle afin de rendre plus accessible cet équipement et de l'identifier depuis cette rue très passante.

Un autre site pour la mairie :

On a vu dans la première partie de l'étude-diagnostic urbain et architectural que si le noyau primitif d'implantation d'Etupes est autour du Temple et de la rue du Grand Chemin, le centre ville actuel et futur est compris, de façon large, dans un périmètre constitué par les rues du Général de Gaulle, Libération, Caporal Peugeot et Beley.

L'objectif de la municipalité est de conforter ce périmètre comme centre de la vie communale pour l'ensemble d'Etupes : de fait, les principaux

équipements publics devraient s'y situer : les services, les commerces et les espaces publics d'échelle inter-quartiers.

Il paraît difficile d'envisager un autre périmètre d'implantation pour la mairie, sachant le rôle pratique - mais aussi et toujours symbolique - qu'elle joue. Ce raisonnement restera valable pour toute nouvelle implantation d'équipement public ou pour tout éventuel déplacement d'un de ceux-ci.

Les propriétés foncières dont dispose la commune dans ce périmètre, sont soit des terrains occupés (*écoles, mairie-poste, temple*), soit des terrains de petites emprises (*rue Beley, rue du Moulin, terrains Rigoulot*).

Une politique d'acquisition foncière sur ce centre est à privilégier, afin de constituer des réserves foncières pour de futures implantations d'équipements publics.

b) La poste

Située à proximité de la mairie, avec un accès par la rue de la Poste, elle dispose actuellement de locaux étriés, peu adaptés aux principales fonctions de la poste :

Service public :

La surface destinée à l'accueil du public est restreinte et les usagers ne disposent que d'un guichet ; il n'y a pas de salle d'attente. Pour les employés eux-mêmes, le local de travail est petit.

Services financiers :

C'est un service qui se développe et qui est assuré par le Receveur de la Poste. Celui-ci ne dispose pas d'un bureau fermé : un espace à demi-cloisonné a été aménagé dans la salle de tri du courrier.

Centre de tri :

L'espace destiné au tri du courrier est insuffisant et mal adapté ; il ne permet pas de stocker les petits containers de courrier, les boîtes postales des entreprises sont également dans la même salle.

Avec le développement de la zone d'activités d'Etupes, ce sont maintenant les entreprises qui sont les clients les plus importants : la poste doit assurer de nouveaux services et continuer à améliorer son impact près de la clientèle actuelle.

C'est donc un équipement auquel il faut trouver plus de superficie et sans doute aussi une autre implantation.

Dans le cadre d'une nouvelle mairie, elle pourrait être intégrée dans le nouveau bâtiment et s'ouvrir sur la rue du Général de Gaulle ; cependant, d'autres sites peuvent être proposés sans attendre la restructuration de la mairie :

- Le terrain Rigoulot en face de la maison des associations : il est intéressant pour l'image du centre de reconstruire à l'emplacement de l'ancienne ferme un bâtiment à usage public ; on confirmerait ainsi le pôle administratif et de services de ce secteur.

Ce bâtiment ne devrait pas abriter la poste seule, mais accueillir des locaux pour des associations, ou l'école de musique, la maison Rigoulot faisant office de logement du receveur.

- Les terrains Pechin rue Beley : ces terrains, propriétés communales, ont fait l'objet d'une étude de faisabilité en vue de la création de logements, sous forme de maisons de ville : dans ce programme, il serait possible d'intégrer les bureaux de la poste et le logement du receveur.

Ce site rapprocherait cet équipement des habitants de la Montagne et resterait accessible par les entreprises de la zone d'activités. Ce type de réalisation publique permettrait d'impulser et de conforter une nouvelle urbanisation de ce secteur.

c) Les écoles

La population d'Etupes est passée de 1 100 habitants en 1954 à environ 5 200 en 1975.

Cette augmentation a fait évoluer le statut de la commune de simple petit village rural avec une école à la taille d'une petite ville.

Le groupe scolaire du château a été construit en même temps que le lotissement. Le lotissement de la Montagne (*années 60*) a vu ensuite la réalisation du groupe scolaire Pergaud, le Collège et certains équipements sportifs.

L'augmentation de la population à l'Est de la commune (*des lotissements de maisons individuelles*) a rendu nécessaire la construction de l'école primaire du centre, la maternelle trouvant sa place dans l'ancienne école de la rue de la Libération.

Ces équipements ont donc répondu à une population scolaire correspondant à plus de 5 000 habitants.

Le problème actuel est la baisse, faible mais régulière, des effectifs scolaires.

GROUPE SCOLAIRE	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	Evolution en nombre 87/91
Maternelle centre *	50	54	54	57	55	+ 5
Primaire Centre	107	108	108	113	111	+ 4
Primaire Perfectionnement	12	13	12	11	10	- 2
Maternelle Château	38	42	41	38	30	- 8
Primaire Château	57	50	51	54	41	- 16
Maternelle Pergaud	92	84	76	76	69	- 23
Primaire Pergaud	113	110	106	110	115	+ 2
TOTAL	469	461	448	459	431	- 38 (- 8 %)

* cette école est désaffectée à la rentrée 92/93

La chute a surtout été brutale après 1982. Ainsi, à la rentrée 81/82, les effectifs étaient les suivants :

- Ecole primaire Pergaud : 261
- Ecole primaire Château : 119
- Ecole Primaire Centre : 153

C'est la perte de plus de la moitié des effectifs que l'on constate depuis 1982, en particulier pour les Ecoles Pergaud et Château.

Rappelons que la tranche d'âge des 0 - 14 ans représentaient en 1982, 26,3 % de la population. Elle n'en représente plus que 20 % en 1990 (*un peu moins que sur l'ensemble du DUPM*) mais est composée de plus d'étrangers (32 % à Etupes et 21,5 % pour le D.U.P.M.). On constate que sur cette dernière période, ce sont les effectifs de la maternelle Pergaud qui ont le plus baissé : il n'y a pas de renouvellement de population d'âge scolaire sur ce secteur. Le groupe scolaire du Château suit la même évolution ; seules les écoles du centre et l'école primaire Pergaud maintiennent leurs effectifs.

Cette baisse régulière devrait continuer puisqu'il y a toujours plus de départs de population que d'arrivées à Etupes, et que la population d'âge scolaire qui arrive ne peut pas compenser les pertes d'effectifs du début des années 80.

On peut supposer que, si Etupes atteint de nouveau 5 000 habitants, les structures scolaires seront en nombre suffisant. C'est cette période intermédiaire de reconstitution - lente à priori - de la population scolaire qu'il va falloir gérer, peut-être en trouvant de nouvelles fonctions (*pour les associations par exemple*) dans les bâtiments.

d) Les équipements sportifs :

Constat actuel :

Il existe trois pôles principaux d'implantation de ces équipements :

- rue de Taillecourt, près du collège et du quartier de la Montagne (*deux gymnases*),
- route de Dasle (*quatre courts de tennis, stade Gastchon*),
- stade des Vernes (*deux terrains de foot, piste athlétisme plus une piste de bicross de niveau international*).

Des aménagements de détente et de loisirs ont également été réalisés (*parcours de santé, terrains de boule à la Charme et près du C.M.S.*).

Certains de ces équipements (*gymnase, ping-pong*) sont loués également à des associations sportives extérieures à Etupes.

Nous avons vu que les associations sportives comptent beaucoup d'adhérents en particulier le tennis, le cyclisme, le foot.

Les jeunes fréquentent particulièrement les équipements sportifs ; ceux du quartier de la Montagne sont, ou devraient être sans aucun doute, les principaux usagers des terrains de foot et du futur bicross au stade des Vernes. Celui-ci est loin du quartier, les enfants doivent traverser d'Ouest en Est, ceci peut poser quelques problèmes de sécurité pour ces enfants qui se déplaceront à vélo. Ils peuvent cependant éviter les rues principales en empruntant le parcours suivant : la rue de Taille-

court, Caporal Peugeot, rue du Petit Faubourg, Chemin de la Forêt, une signalétique particulière pourrait y être installée.

De façon générale, le stade des Vernes n'est pas intégré dans la vie de la commune. Il est caché dans un vallon, d'aspect peu engageant, en marge de la ville.

La construction de la piste de bicross, tout au fond du vallon, derrière les deux terrains de foot, ne rend pas cet équipement perceptible, ni d'accès évident pour la population.

Les évolutions éventuelles :

A travers le questionnaire auprès des entreprises de la ZI, nous avons constaté le besoin de disposer de structures sportives de détente.

Etupes pourrait faire connaître près des entreprises ses équipements sportifs et les ouvrir à ces utilisateurs potentiels.

Cet usage permettrait sans doute une meilleure osmose entre population et entreprises d'Etupes.

Un parcours de santé pourrait être imaginé dans les espaces verts près du canal : le site est beau, intéressant car implanté au milieu du futur ensemble du "Technoland" et de la ZI actuelle : ce serait là aussi un moyen de mieux intégrer ce secteur à la vie communale.

Le renom du club cycliste d'Etupes dépasse la commune ; le développement du bicross - aménagé afin de permettre des rencontres de niveau

européen - devrait renforcer l'attractivité de cette pratique sportive et mieux faire connaître Etupes à travers elle.

Sans vouloir ignorer les autres pratiques sportives, Etupes pourrait chercher à développer une image liée à la bicyclette et à travers ses aménagements, favoriser l'usage du vélo, non seulement comme loisirs, mais comme moyen de se déplacer au sein de la commune.

e) Les autres équipements :

1 - La Salle des Fêtes :

Nous avons vu qu'elle joue un rôle important pour les associations et les manifestations organisées par Etupes, mais également qu'elle accueille des associations extérieures.

Elle pose cependant des problèmes pour certaines utilisations à vocation culturelle. Elle est mal située dans le tissu urbain, au milieu de maisons individuelles. Les riverains se plaignent du bruit. Elle n'est pas visible de la rue du Général de Gaulle et ne constitue pas un élément de centralité pour Etupes. Cependant, l'amélioration programmée de son confort et de son usage culturel en fera un équipement important d'Etupes. Envisager la construction d'une nouvelle Salle des Fêtes - d'un bon niveau acoustique et aménagée pour des manifestations culturelles (*concerts, danse*) - paraît un engagement financier lourd pour la com-

mune, vu les investissements qu'elle a engagé dans la Salle des Fêtes et les autres besoins en équipements (*à créer ou restructurer*).

2 - Les pompiers

Le site d'implantation des pompiers est particulièrement mal choisi : bien que situé en plein centre de la commune, il est d'accès difficile pour les camions, en cul-de sac.

Le Service Incendie est sous la responsabilité du D.U.P.M. Bien que certaines casernes soient appelées à moyen terme à être regroupées (*avec des pompiers professionnels*), il restera pour un certain temps encore les Centres de Secours des communes, animés par des pompiers volontaires, des bénévoles. Chaque commune est par ailleurs très attachée à l'existence de ce service sur leur territoire. C'est un site qui devrait cependant évoluer à moyen terme.

4- Les entreprises

a) Localisation

Etupes se caractérise par sa zone industrielle située au nord du territoire communal, limitée par le canal du Rhône au Rhin. Elle est actuellement desservie à partir de l'échangeur Sochaux- Exincourt (A36) et par le CD 483 et la rue des Prés. La ZI sera raccordée ultérieurement à l'échangeur de Brognard en cours de réalisation plus au Nord : la route qui dessert actuellement cette zone devrait se poursuivre le long du canal jusqu'à Fesches le Châtel. Ces nouvelles infrastructures devraient à moyen terme supprimer la majeure partie de la circulation qui emprunte le centre d'Etupes pour se rendre à la ZI mais aussi une autre partie de la circulation de transit venait de Fesches et Allenjoie.

Restent deux entreprises de taille importante au coeur d'Etupes (*Robert et Vauthier*) dont l'évolution est très liée au devenir de la production automobile.

b) Composition des entreprises

Les entreprises de plus de 10 salariés étaient de 10 en 1980, de 16 en 1990. Le nombre d'emplois de ces entreprises est passé de 353 à 938 *.

Lorsque l'on étudie les fonctions des entreprises, on constate trois grandes tendances :

- fabrication de pièces spécifiques pour automobiles
- constructions industrialisées
- gros matériel électrique

* Source ESE/DRTE

On peut se demander si cette concentration d'entreprises semblables sur un même site est source de concurrence ou d'émulation, et si on ne doit pas rechercher plutôt une diversification économique et une complémentarité des entreprises. Reste le problème plus général de la sous-traitance automobile dont le devenir reste très lié à Peugeot et qui représente actuellement environ 220 emplois sur Etupes.

Cependant, le plus gros employeur d'Etupes est l'ADAPEI avec ses 400 employés.

Les emplois de ces entreprises sont soit stables, soit en augmentation.

Le tissu artisanal et commercial est implanté de façon plus diffuse dans le territoire communal, mais avec une majorité située sur l'axe Est-Ouest d'Etupes (*rue Charles de Gaulle et Dampierre*). Les entreprises artisanales sont soit des garages automobiles, soit des entreprises du bâtiment, implantées aussi bien dans le tissu pavillonnaire que dans la zone industrielle (*Etupes compte une trentaine d'entreprises artisanales*).

c) Besoins des entreprises

Le D.U.P.M. a consulté les entreprises de la zone industrielle d'Etupes afin de connaître leurs besoins, à travers un questionnaire contenant des questions sur les choix d'implantation, les infrastructures, environnement architectural et paysager, les demandes en services, les projets de formation.

On peut distinguer sept grandes familles de réponses (par ordre d'importance) et nous concernant directement :

- 1 - Problème de signalétique de la zone (depuis l'A36 et à l'intérieur).
- 2 - Manque de desserte par bus (CTPM),
- 3 - Tous sensibles à l'aspect architectural et à l'environnement (même ceux qui ont fait des horreurs sur leur terrain, mais l'exemple des autres devrait porter ses fruits).

Une notion intéressante se dégage qui est que la qualité architecturale et paysagère est utile au confort des employés,

- 4 - Equipements sportifs, de détente, parcours de santé. Une demande très majoritaire se dégage afin de trouver sur place des structures de loisirs pour les heures creuses des employés.

Il a été notamment signalé que la ZI est fréquentée par les sportifs, joggeurs surtout.

Voilà un créneau (centre de remise en forme, par exemple) qu'une entreprise privée pourrait occuper,

- 5 - Liaison aérienne : une idée intéressante (améliorer la liaison avec Paris via aéroport de Bâle) mais trouvée difficile à réaliser ou pas nécessaire pour certaines entreprises. Cependant, l'une d'elle envisage un hélicoptère sur son terrain.
- 6 - problème de la taxe professionnelle (mais

pas pour tous...)

- 7 - Autres problèmes ou besoins (plus ponctuels) :
 - éclairage, amélioration des infrastructures,
 - problème recyclage déchets,
 - besoin d'un bureau de tirage de plans,
 - amélioration du service du courrier
 - besoin de certains services aux entreprises (entretien, réparation par exemple).

Ce questionnaire est ciblé sur les entreprises de la ZI et ne répond donc pas à l'ensemble des entreprises d'Etupes.

Pour la ville d'Etupes, les points à retenir peuvent être :

- l'aménagement des berges du canal et des espaces verts qui y sont liés en grand espace de détente et de sports, qui jouerait un rôle non seulement pour Etupes, mais pour le futur parc tertiaire lié à l'échangeur de Brognard,
- tenir compte de la sensibilisation à l'aspect architectural et à l'environnement,
- voir avec la CTPM si l'on peut mieux inscrire la ZI dans la desserte assurée par les bus.

5 - Analyse du questionnaire

a) Objectif :

Il s'agissait de vérifier près de la population les hypothèses d'aménagement et les éléments du diagnostic urbain émis par le groupe de pilotage.

b) Façon de faire :

Un questionnaire a été élaboré portant sur les aménagements urbains, les quartiers, les équipements, les éléments d'attractivité d'ETUPES, la connaissance de la vie associative. 100 personnes ont été interrogées par téléphone (entre juillet et septembre 1992) selon une répartition par quartier INSEE et proportionnelle au nombre d'habitants de ces quartiers.

c) Les caractéristiques de la population questionnée :

- ◆ les propriétaires sont majoritaires
- ◆ la population féminine domine (53 %)
- ◆ les classes d'âge se répartissent ainsi :
 - jusqu'à 25 ans : 13 %
 - 26 à 50 ans : 28 %
 - 51 à 65 ans : 41 %
 - plus de 65 ans : 18 %

◆ Les catégories socio-professionnelles :

- 39 % sont des retraités
- 16 % sont des inactifs
- 7 % sont des étudiants et élèves
- 6 % sont des mères au foyer

32 % sont des actifs dont une majorité d'ouvriers et employés

◆ Ancienneté dans la commune :

<i>Arrivée dans la commune</i>	
<i>entre 1932 et 1962 :</i>	38 %
<i>entre 1963 et 1972 :</i>	27 %
<i>entre 1973 et 1982 :</i>	12 %
<i>entre 1982 et 1992 :</i>	21 %

65 %

65 % des gens questionnés habitent depuis plus de trente ans à Etupes.

d) Les grandes lignes directrices des réponses

- ◆ 58 % ont répondu qu'il n'existe pas de centre-ville à ETUPES.
- ◆ La **demande** de centre-ville est majoritaire (64 %) ainsi que des aménagements (*espaces publics, stationnement, commerces*) correspondants.
- ◆ Il y a une forte proportion d'habitants (73 %) qui

souhaite voir aménager le quartier de «La Montagne».

- ◆ Quant aux autres lieux proposés pour être aménagés (*rues du centre, abords mairie, entrées d'Etupes, abords du stade, etc...*), ils ne recueillent aucune majorité favorable à leur aménagement.
- ◆ Son propre quartier (*vu de façon globale*) fait par contre l'objet d'une demande majoritaire (60 %) d'aménagement.
- ◆ La zone industrielle fait partie d'Etupes pour 79 % des habitants. La zone industrielle est donc un quartier comme un autre et mérite la même attention d'aménagement.
- ◆ Son propre quartier est considéré comme un lieu de promenade agréable (*à affiner selon quartier et ce n'est pas le cas pour «La Montagne»*).
- ◆ Les équipements sont globalement satisfaisant tels qu'ils sont actuellement (*peut-être en partie par manque de connaissance et de fréquentation de cet équipement, comme la salle des fêtes, par exemple*), sauf la POSTE qui de l'avis de 63 % des questionnés, nécessite un aménagement.
- ◆ Un équipement -plutôt un service- manquerait : une halte-garderie (*résultat à affiner selon CSP et quartier*). Les terrains de jeux pour enfants manqueraient, ainsi que des commerces.

◆ Les éléments d'attractivité d'Etupes sont dans l'ordre :

- la qualité du cadre de vie
- la situation géographique dans le D.U.P.M.
- le maire et son équipe
- la propreté
- la sécurité

◆ Les gens questionnés ne font partie qu'à 20 % d'Associations. Par contre, ils connaissent bien certaines associations, surtout les clubs sportifs.

**ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION
POUR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT**

A - Estimation quantitative des besoins en logements

Pour atteindre l'objectif fixé par la municipalité c'est à dire 5000 habitants, il faut gagner 1400 habitants.

La commune souhaite retrouver un niveau d'habitants proche de celui de 1975 c'est à dire environ 5000 habitants. Cela signifie qu'il faut gagner 1400 habitants. Si on se fixe cette hypothèse à atteindre dans les dix ans, il en résulte un taux d'accroissement de 38 %. Hors la tendance actuelle, est inverse, puisque la commune perd structurellement des habitants, son taux d'accroissement est négatif. La population vieillit et voit son solde naturel s'effriter.

Sans apport massif d'une population nouvelle, c'est à dire de ménages nouveaux, cette tendance va perdurer.

Il faut donc inverser fortement le solde migratoire, et attirer une population nouvelle, plutôt jeune tout en fixant la population actuelle.

Il est donc utile de vérifier quantitativement les conditions de faisabilité d'une telle hypothèse, compte tenu de la capacité d'accueil de la commune en logements. **Deux hypothèses peuvent être avancées :**

hypothèse n° 1 :

2,8 personnes par ménages. On raisonne sur l'ensemble de la population, il faut gagner 541 ménages

hypothèse n° 2 :

3,85 personnes par ménage. On raisonne sur le différentiel de population pour atteindre 5000.

Les ménages nouveaux seront jeunes, et le nombre de personnes y sera plus élevé que pour l'ensemble de la Commune (le ratio de 3,85 est établi d'après le nombre de personnes par ménage des logements achevés depuis 1988). Il faut dans ce cas gagner 363 ménages.

Selon l'hypothèse il convient de gagner entre 54 et 36 ménages par an pour atteindre l'objectif en 10 ans.

Bien entendu ces approches sont théoriques, mais elles permettent de quantifier les objectifs, et de définir une stratégie opérationnelle de programmation. La vérité est certainement entre les deux modes de calcul, car le nombre moyen de personne par ménage va encore baisser tant à ETUPES qu'ailleurs, compensé par des ménages jeunes proche de quatre personnes en moyenne, qui vont arriver....

Quelles sont les conséquences en équivalent logement ?

Il faut que les 147 logements vacants répertoriés sur l'ensemble de la commune soient réoccupés.

121 d'entre eux se situent à la Montagne. Compte tenu des programmes de réhabilitation-construction neuve, 100 logements nouveaux (dont 50 en neuf) devraient être livrés durant la réhabilitation du quartier.

Les 26 autres logements vacants de la commune devraient être précisément localisés pour en analyser le potentiel.

Dans le meilleur des cas, 126 logements pourraient être remis sur le marché par réhabilitation.

Il manque encore 237 à 415 logements nouveaux suivant l'hypothèse.

B - Evolution pressentie de la population

En dehors de la chute spectaculaire de population entre 1968 et 1975, on constate que cette baisse se confirme et perdure.

De la même façon, l'ensemble du D.U.P.M. perd de la population depuis 1975, mais moins fortement qu'Etupes.

On peut dire que pour la décennie à venir, cette tendance générale à la baisse - ou tout au moins au maintien de ce niveau de population - va continuer.

Il paraît alors peu probable qu'Etupes profite particulièrement d'un apport rapide et important de 1 400 nouveaux habitants dans les dix ans à venir.

C - Evolution de la circulation et opportunité d'un plan de circulation

C'est une circulation de transit importante qui s'effectue actuellement par la RD 463 ; à partir du rond-point, cette circulation se partage entre la route de DAMPIERRE (RD 463), la rue de Fesches (RD 4121E) et la desserte de la commune.

Les habitants du Nord-Est du canton passent par ETUPES pour se rendre à leur travail (principaux pôles d'emploi : SOCHAUX-MONTBELIARD-AUDINCOURT).

La zone industrielle actuelle est desservie depuis l'échangeur venant de l'A 36 et par la rue des Prés lorsque l'on vient du centre-ville ou de l'Est du canton.

À terme (1994), cette liaison sera complétée par la jonction avec le nouvel échangeur de BROGNARD.

À moyen terme, la Z.I. sera prolongée le long du canal vers le Nord-Est et une voirie desservant cette zone rejoindra FESCHES. La jonction vers l'A36, vers l'Ouest, sera améliorée (1993-94)

On peut penser que les véhicules destinés à la Z.I. emprunteront ces nouvelles infrastructures (poids lourds surtout).

Par contre, on peut estimer que la circulation de transit domicile-travail du canton continuera de passer par le centre de la commune (pas de poids lourds, possibilité de faire des courses, par exemple).

Il est difficile d'estimer la circulation qu'amènera la jonction avec le nouvel échangeur et la zone tertiaire qui sera créée. A priori, cette circulation ne devrait que partiellement accéder jusqu'au centre-ville, sous la forme de relation domicile-travail (sous réserve que l'offre en logements se concrétise) : la circulation de transit ne devrait donc pas fortement évoluer.

Sens unique ou pas

L'opportunité d'un plan de circulation est évoquée par la commune avec mise à sens unique de certaines rues du centre (partie de la rue de Gaulle entre rond-point et carrefour avec rue de la Libération, éventuellement la rue Peugeot).

On sait que les commerces d'ETUPES se situent le long de la RD 463, très peu sont implantés hors de cet axe linéaire (rue de la Libération, rue du Caporal Peugeot).

Les propositions de développement urbain fixent à long terme une densification du centre et une implantation des commerces et des services dans un «carré» composé des rues de Gaulle, Libération, Beley, Caporal Peugeot.

Cependant, et pour un certain temps encore, les implantations commerciales risquent fort de se situer, avec raison, sur l'axe de transit. L'infrastructure commerciale reste à renforcer, en essayant de créer un pôle fort au niveau du rond-point, et de la mairie.

C'est pourquoi, créer des sens uniques actuellement paraît prématuré : obliger une circulation de transit à faire un détour «pour rien» (pas de commerces, pas de stationnement, pas d'équipement public) risque plutôt de nuire au fonctionnement commercial actuel. En outre, la commune, de taille modeste, ne justifie pas dans l'immédiat ce dispositif relativement contraignant. Ainsi pour créer des voies semi-piétonnes, il faut que celles-ci soient riches en commerces, services, équipements : or, la partie de la rue de Gaulle au pied de la mairie et la rue du Caporal Peugeot sont quasiment sans commerces...

Un aménagement de ces rues qui permettrait un ralentissement de la circulation, du stationnement bien organisé, et favoriserait le piéton paraît suffisant pour offrir une image différente du centre-ville et donner envie de découvrir le reste de la commune.

D - Perspectives de développement et d'apport de population : l'enjeu de l'extension de la zone industrielle actuelle et du "Technoland" de Brognard.

La capacité de la zone industrielle actuelle va encore beaucoup augmenter puisqu'il est prévu à moyen terme son extension le long du canal jusqu'à Fesches.

Mais le gros atout d'Etupes est le raccordement de cette zone au futur parc d'activités lié à l'échangeur de Brognard. Ce parc souhaite accueillir des activités tertiaires, ce qui induit de nouveaux types d'emplois.

Dans le court terme, on peut supposer que se sont les emplois secondaires qui vont continuer à se développer grâce à l'extension de la ZI. A moyen terme, c'est une nouvelle population qu'il faudra accueillir.

Ces nouveaux ménages, à la recherche d'un logement, seront intéressés par plusieurs sites d'implantation possibles :

- une structure très urbaine, et Montbéliard, ainsi que Belfort, très proche grâce à l'échangeur, en bénéficieront,
- une structure rurale de petits villages (*comme Brognard, Allenjoie*),
- des structures intermédiaires de bourgs et petites villes bien équipés mais pouvant jouer encore l'image "nature-rural" comme Audincourt, Valentigney, mais aussi Voujeaucourt, par exemple.

L'offre foncière et son coût, les infrastructures, la proximité des services, mais aussi l'aspect urbain, la convivialité de chaque commune vont être les paramètres des choix d'implantation. Etupes ne sera pas seule à bénéficier de ces nouveaux emplois.

Elle doit donc développer ses atouts et en créer :

- **Premier atout** : sa proximité, mais une offre foncière faible, voire inexistante pour l'instant. Etupes sera directement relié à ces pôles d'emplois, et de façon générale, à toute l'aire urbaine par l'échangeur de Brognard.
- **Deuxième atout** : l'offre de logements diversifiés. La qualité de son site de collines qui dominant la vallée et qui offrent des terrains avec vues lointaines ; cependant, ces terrains deviennent rares, n'y construire que des maisons individuelles ne permettrait pas d'accueillir beaucoup de population.
- **Troisième atout** : une vie associative riche. Cette vie associative et la volonté communale de développer l'animation sont des moyens d'attirer une population soucieuse de trouver sur son lieu de résidence et de travail des structures diversifiées de loisirs, de sports, de développement culturel.

Il s'agira de trouver le type d'équipements et la bonne échelle pour ces structures, sans vouloir rentrer en concurrence avec des communes de taille plus importante ou déjà équipées, en jouant la complémentarité et l'originalité.

- **Un atout à développer** : l'offre de logement diversifiés.
Etupes doit approfondir la réflexion sur le futur habitat qu'offrira la commune sur ses sites d'implantation.

Si, certes, la tentation est grande de continuer l'urbanisation sous forme de lotissements de maisons individuelles, cette réponse ne pourra combler le déficit et créer un renouvellement de population.

Récapitulatif général de la capacité d'accueil :

Zones NA :	287
Logements vacants :	26
Montagne :	100
Centre Ancien :	90
Autre (<i>diffus dans tissus existant</i>) :	10
Total :	513 logements.

Rappelons que la fourchette des besoins en nouveaux logements s'établissait (*selon que l'on prenait 2,8 ou 3,85 personnes par ménage*) entre 237 et 415.

En théorie, le site d'Etupes est donc capable d'offrir des terrains pour accueillir une future population de 5 000 habitants, avec des urbanisations diversifiées allant de la maison individuelle isolée aux collectifs réhabilités, en passant par des formes d'habitat intermédiaire.

On sait cependant que le rythme de construction a été par an, de 1982 à 1990, de 11 logements (*dont une majorité de maisons individuelles*). Ce rythme est bien sûr largement insuffisant (*il faudrait... 45 ans pour construire ces nouveaux besoins en logements !*).

E - Les sites d'implantation et de développement

Le centre :

La volonté de la commune est de créer un centre-ville : il paraît alors nécessaire de rendre prioritaires les opérations situées dans ce secteur.

Ce sont surtout les petites opérations ciblées dans le chapitre précédent qui pourraient être réalisées, la commune en ayant la maîtrise foncière :

- terrains Péchin
- terrains rue du Moulin
- terrains Rigoulot

Les autres terrains identifiés comme évolutifs ne le sont que dans le moyen, voire le long terme. Il s'agit de :

- îlot Beley-Moulin
- terrains Vauthier
- terrain d'assiette du Centre de Secours Incendie.

Cependant, l'exemple de réalisation de logements et d'espaces publics à l'initiative de la commune, en centre ancien, pourrait inciter certains propriétaires fonciers à faire évoluer leur patrimoine. Reste à trouver les opérateurs, organisme HLM ou promoteur privé. Afin de maîtriser l'image architecturale et la volumétrie des constructions en centre-ville, on peut imaginer, dans le cadre du POS, de définir un périmètre de secteur de plan masse qui définit des prescriptions architecturales précises (*volume, hauteur, aspect extérieur, etc...*) (article R 123-18.)

Les zones d'urbanisation future :

La commune doit préserver la majeure partie de son patrimoine naturel (*forêts, vergers et prés*) qui participe à la qualité et à l'attractivité du cadre de vie d'Etupes.

C'est pourquoi les zones retenues ne sont pas déconnectées de l'urbanisation actuelle, bien reliées au centre-ville quant aux infrastructures. Elles ne sont cependant pas urbanisables actuellement car non desservies par les réseaux d'eaux et d'assainissement.

Plusieurs types d'urbanisation sont proposés sur ces différentes zones afin de satisfaire par exemple les demandes actuelles en maison individuelle. Cependant est proposé un autre "produit logement", toujours dans le cadre de l'habitat individuel : nouvelle conception de plan masse, de cellules logement, d'espaces publics, d'architecture ... afin qu'il existe d'autres formes urbaines, d'autres façons d'habiter, pouvant convenir à une nouvelle population ou à l'évolution de la demande (*voir plans proposition plans masses*).

Dans ces zones d'urbanisation future, la commune n'a pas la maîtrise foncière.

Les terrains sont composés de nombreuses parcelles, donc de nombreux propriétaires.

La procédure d'urbanisation sera le lotissement, sous réserve que l'ensemble des propriétaires se mettent d'accord, par l'intermédiaire d'une Association Foncière Urbaine par exemple.

La procédure d'aménagement, sous forme de zone d'Aménagement Concertée (ZAC) peut être envisagée, éventuellement une ZAC multisite qui engloberait l'ensemble des zones d'urbanisation future.

PROPOSITION DE SCHÉMA DIRECTEUR

PROPOSITION DE PLAN DE DEVELOPPEMENT

-  Aménager des entrées de ville
-  Loisirs liés à l'eau
-  Loisirs liés à la forêt et espaces verts
-  Vergers à conserver

SOCHAUX

AUTOROUTE A36

EXINCOURT

ALLENJOIE

DAMPIERRE

L'ALLAN
LOISIRS
EAU

CANAL DU RHONE AU RHIN

CD 124

Jardins
ouvriers

RUE DE
SAILLE

RUE
DU CARPEL

RUE
DE
LIBERATION

RUE
DU
GENERAL

RUE
DE
MAY

RUE
DU
CAPITAL

RUE
DE
MAY

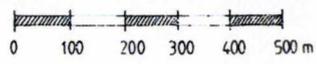
CHEMIN

DAMPIERRE

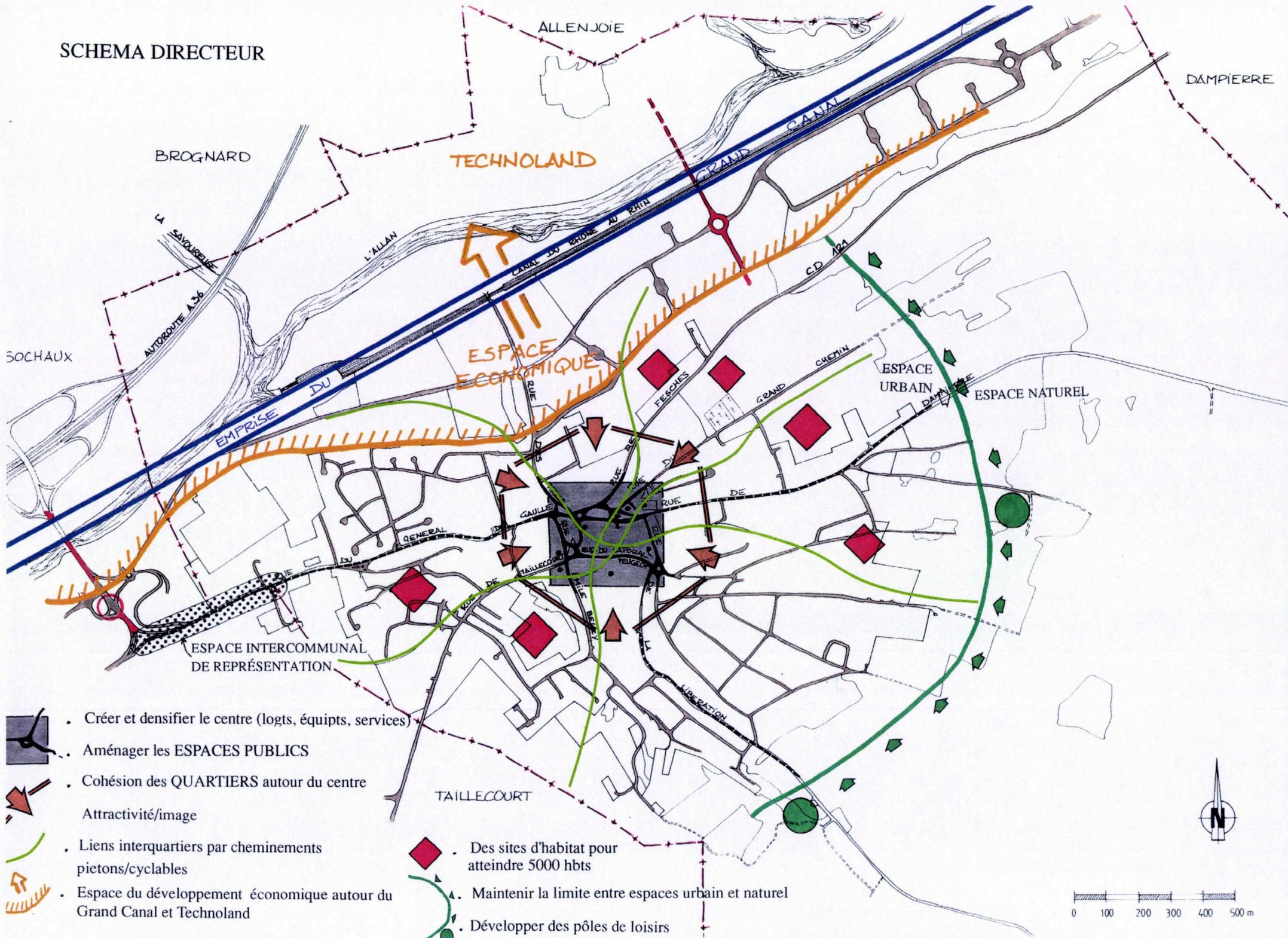
Limite de la forêt

-  Création d'espaces publics de convivialité, de loisirs
-  Espaces verts du tissu urbain à protéger
-  Intégrer le quartier de la Montagne dans le centre ville.
-  Zones d'urbanisation potentielle
-  Construire dans le construit (tissu urbain existant à densifier)
-  Bâtiment ou ensemble de bâtiments de qualité architecturale intéressante

-  Cheminements piétons de découverte urbaine
-  Lieux de projets à forts enjeux
 - 1 Créer un centre
 - Sites potentiels
 - 2 Enjeu lié à l'échangeur de Brognard
 - 3 Extension du centre à long terme



SCHEMA DIRECTEUR



SOCHAUX

BROGNARD

ALLENJOIE

DAMPIERRE

TECHNOLAND

ESPACE ECONOMIQUE

ESPACE URBAIN

ESPACE NATUREL

ESPACE INTERCOMMUNAL DE REPRESENTATION

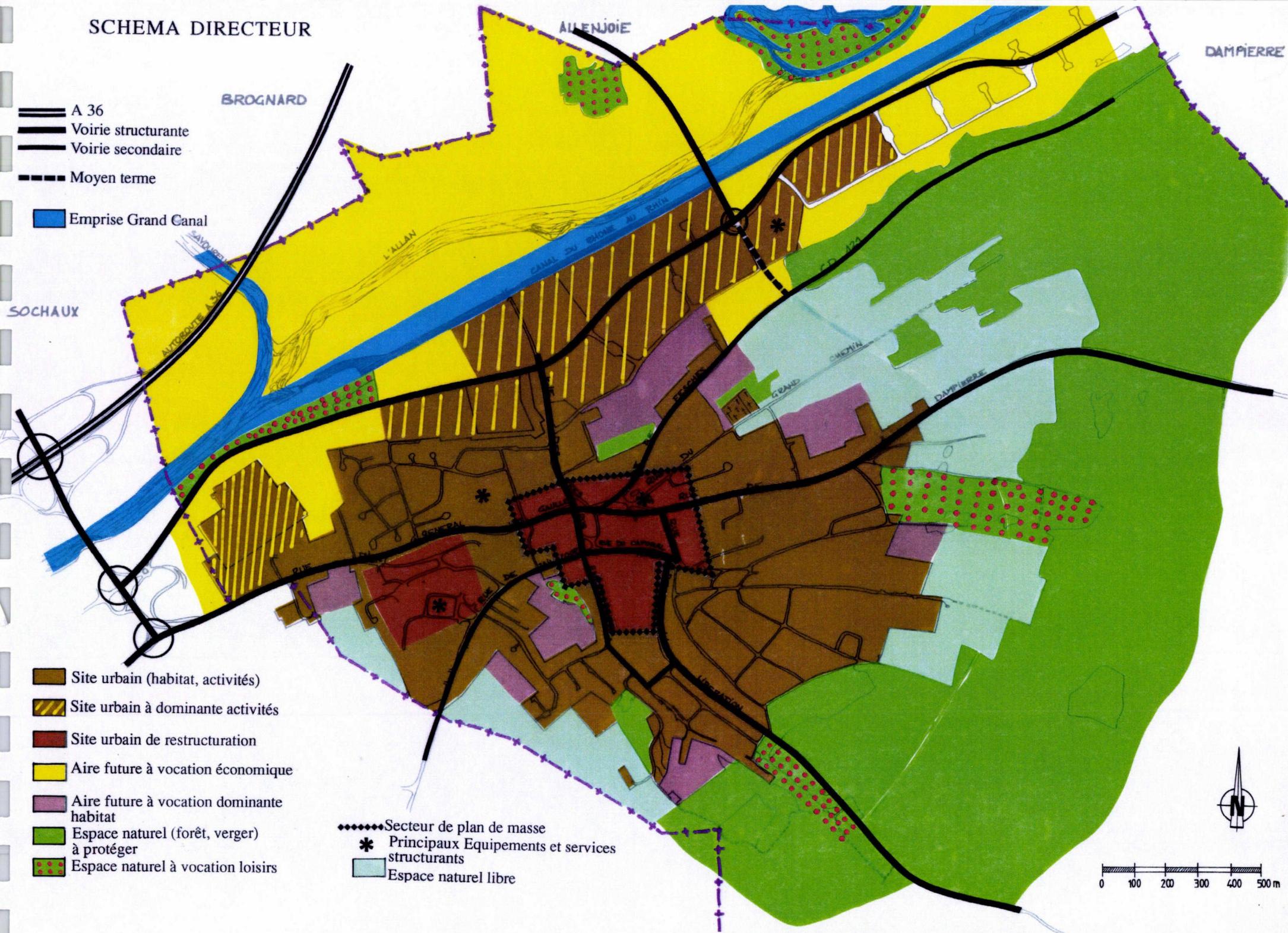
TAILLECOURT

-  • Créer et densifier le centre (logts, équipts, services)
-  • Cohésion des QUARTIERS autour du centre
-  • Liens interquartiers par cheminements piétons/cyclables
-  • Espace du développement économique autour du Grand Canal et Technoland

-  • Des sites d'habitat pour atteindre 5000 hbts
-  • Maintenir la limite entre espaces urbain et naturel
-  • Développer des pôles de loisirs



SCHEMA DIRECTEUR



PROGRAMMATION DES ACTIONS

OBJECTIFS

DÉVELOPPEMENT URBAIN Environnement et cadre de vie

- atteindre les 5 000 habitants
- créer un véritable centre-ville
- améliorer le cadre de vie naturel et urbain

VIE SOCIALE & CULTURELLE

- jouer son rôle de chef-lieu de canton
- développer Etupes comme pôle d'animation, de loisirs et de culture
- rentabiliser les équipements et services communaux

VIE ÉCONOMIQUE

- développer les atouts liés à l'existence et au développement de la Zone Industrielle et du futur "Technoland"
- intégrer la Zone Industrielle à la vie de la commune

STRATÉGIES

- renforcer l'attractivité résidentielle d'Etupes
- offre diversifiée en habitat (site et type)
- mise en valeur du patrimoine architectural et urbain
- développer la convivialité urbaine par la pratique piétonne et cyclable de la ville
- protection patrimoine naturel

- renforcer l'attractivité par changement d'image
- renforcer le développement de la vie associative
- encourager l'implantation de nouveaux services et commerces
- aménager et/ou créer des équipements

- améliorer les services aux entreprises et favoriser de nouvelles implantations
- transformer les emplois en habitants (sites d'habitat)
- même aménagement urbain en Zone Industrielle qu'autre quartier

MOYENS

- OPAH et coloration de façades
- création d'une place publique
- aménagement des rues et espaces publics et création d'un chemin de découverte urbaine
- création de logements et d'équipements en centre-ville

- aménagement des équipements et services existants (poste, salle polyvalente, mairie)
- création d'une Maison des Associations
- créer des espaces et des lieux de convivialité
- aménagement des espaces naturels en lieux de détente et loisirs (eau, forêts)

- amélioration du service Poste
- amélioration desserte CTPM
- signalétique
- amélioration des infrastructures
- ouvrir les équipements (sportifs surtout) aux usagers de la Zone Industrielle.

FICHE SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT URBAIN	VIE SOCIALE & CULTURELLE	VIE ÉCONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ● aménagement de la Place du Marché comme Place Centrale de la ville ● aménagement des rues et espaces du centre (Libération, Peugeot, du Moulin, Ch. de Gaulle) ● création de logements et d'équipements sur les terrains Pechin et Rigoulot ● OPAH pour développer l'offre de logements dans bâti ancien du centre + ravalement de façades pour image et attractivité ● mise au point du chemin de découverte urbaine ● déplacement casernes pompiers (+ long terme) ● améliorer le lien urbain entre la zone industrielle et la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ● aménagement de la salle polyvalente ● restructuration de la Poste ● aménagement d'espaces publics, lieux de convivialité (cf. développement urbain) ● étudier la faisabilité d'une Maison des Associations ● ancienne école maternelle du centre : quel devenir (→ bibliothèque ?) ● aménagement des abords du stade des Vernes (● développer la fréquentation des équipements de quartier) parallèlement à la participation des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> ● restructuration de la Poste (éventuellement déplacement) ● signalétique ● dans l'opération centre favoriser l'implantation de services aux entreprises ● mieux informer les usagers de la Zone Industrielle de l'offre en services (loisirs, sportifs) de la commune



SITE D'IMPLANTATION	TYPE D'HABITAT	CAPACITÉ D'ACCUEIL	Echéancier
1 - Sur la Côte	Maisons individuelles + Maisons de ville	30	1995
2 - Champ La Derrière Les Voirannes	Maisons de ville + Maisons en bande	100	1996
3 - Les Champs Camus	Semi-collectif (habitat en pente)	35	1997
4 - Chênois sur les Craies	Maisons individuelles + Habitat en pente	60	2000 et +
5 - Au Vernois	Maisons jumelées (ou sur mitoyen)	22	1996
6 - Bresses sur les Vernes	Maisons individuelles	20	1998
7 - La Montagne	Réhabilitation et reconstruction	100	1998
		TOTAL 367	
8 - pour mémoire Les terrains de centre-ville (cf. fiche Centre)	Petits collectifs et maisons de ville	90	1993 à 2000 et +

Objectif :

La commune souhaite augmenter sa population (objectif 5000) et mettre fin au solde migratoire négatif en retenant les habitants sur place. Il faut tenir compte aussi de l'évolution des ménages (nombre type). La commune doit donc construire de nouveaux logements (besoin estimé entre 237 et 417) et diversifier l'offre de terrains et le type d'habitat.



- Les abords du Stade des Vernes
- Lien urbain entre Zone industrielle et Centre (en cours)
- Les relations inter-quartiers, notamment Montagne-Centre
- OPAH et coloration des façades
- Entrée de ville intercommunale (avec Exincourt)
- Chemin de découverte urbaine
- Les Berges du Canal
- Signalétique et mobilier urbain

Echéancier

1994

1994

1993 à 1996

Objectif :

Il s'agit de renforcer l'attractivité d'Etupes, en rendant plus convivial le cadre bâti et paysager de la commune.



AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

- Salle des Fêtes
- Salle d'Asile
- Bibliothèque

CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS

- Maison des Associations : restructuration éventuelle du Centre Médico-Social
- Salle de réunion au Stade des Vernes
- Local Jeunes (La Montagne), lieu test pour une gestion en direct par les jeunes

Objectif :

L'attractivité d'ETUPES se renforce également en développant une vie sociale riche et variée, partant d'acquis (vie associative dynamique), en aménageant et créant des équipements sociaux et de loisirs.